

**RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL au 30 juin
2011**





SOMMAIRE

1	MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3
2	CHIFFRES CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2011	4
3	FAITS MARQUANTS - CONTRATS 2011	5
4	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	8
5	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011	14
5.1	États de situations financières consolidés	14
5.2	Comptes de résultat consolidés	15
5.3	États des résultats globaux consolidés	16
5.4	États des variations des capitaux propres consolidés	17
5.5	États des flux de trésorerie consolidés	18
5.6	Notes annexes aux états financiers consolidés	19
6	DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	46
7	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	47

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SUEZ ENVIRONNEMENT affiche au 1^{er} semestre 2011 des résultats en forte croissance dans un contexte de reprise économique progressive et irrégulière.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 7 376 millions d'euros, en progression de + 11,8 %, et en croissance dans ses trois secteurs opérationnels. Le résultat brut d'exploitation s'établit en forte hausse à 1 233 millions d'euros soit + 18,3 %. La marge résultat brut d'exploitation sur chiffre d'affaires s'établit à 16,7 % et inclut notamment les effets du plan d'optimisation des coûts COMPASS. Le *cash flow* libre s'élève à 324 millions d'euros et le résultat net s'établit à 221 millions d'euros. La dette financière nette est stable en comparaison de celle à fin décembre 2010 et s'établit à 7 580 millions d'euros au 30 juin 2011.

Après 3 ans de forte croissance, SUEZ ENVIRONNEMENT affiche de très bons résultats au premier semestre 2011. En Europe, dans l'eau, le Groupe poursuit sa croissance rentable après le succès de la montée au capital d'Agbar en 2010 ; et dans les déchets, la bonne progression est tirée par la hausse des volumes et des prix des matières premières secondaires. À l'international, la croissance est forte dans toutes les zones géographiques.

Au cours du semestre, l'activité commerciale a été soutenue avec de nombreux gains de contrats tels que ceux d'Agde, Orléans ou Rouen dans l'eau en France et Leon ou Santonia en Espagne. Dans les déchets, SITA a notamment signé au Royaume-Uni le contrat de partenariat public-privé (*Private Finance Initiative – PFI*) de conception, construction, financement et exploitation d'une unité de valorisation énergétique de South Tyne and Wear et a débuté en France l'exploitation de l'usine de valorisation énergétique d'Ivry. À l'international, le Groupe a signé de nombreux contrats comme ceux d'Adélaïde en Australie pour l'exploitation et la maintenance des services d'eau et d'assainissement de la ville ou le contrat de Pontiac aux Etats-Unis pour la gestion de l'eau et de l'assainissement.

SUEZ ENVIRONNEMENT a renforcé son profil financier en poursuivant la politique de diversification de ses sources de financement et en allongeant la maturité de sa dette.

Par ailleurs, l'option pour le paiement du dividende en actions approuvée par l'Assemblée Générale du 19 mai 2011 a remporté un vif succès, ayant été retenue par 78,4 % des actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT.

Sur la base de solides résultats semestriels 2011, nous confirmons nos objectifs 2011 et à moyen terme de croissance de la rentabilité et des dividendes.

SUEZ ENVIRONNEMENT confirme sa stratégie de long terme, avec un portefeuille d'actifs équilibré, et des activités dans l'eau et les déchets qui bénéficient de moteurs de croissance solides. Nos métiers sont au cœur des défis environnementaux, au service d'une nouvelle économie circulaire en plein développement. Le Groupe reste centré sur sa politique d'innovation en développant des offres nouvelles de gestion durable des ressources.

Jean-Louis Chaussade

2

CHIFFRES CLÉS DU PREMIER SEMESTRE 2011

Le tableau ci-dessous présente des extraits des comptes de résultat, des états de situations financières et des états des flux de trésorerie des comptes consolidés condensés pour les clôtures semestrielles des 30 juin 2011 et 30 juin 2010.

Les informations financières ci-dessous doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés condensés et le rapport semestriel d'activité figurant ci-après.

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Chiffre d'affaires	7 376	6 597
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	1 233	1 042
<i>marge RBE</i>	16,7 %	15,8 %
Résultat net part du Groupe	221	386
<i>Cash flow libre (*)</i>	324	457
Dette financière nette	7 580	7 526
	<i>au 30/06/2011</i>	<i>au 31/12/2010</i>

(*) *avant cessions et investissements de développement.*

FAITS MARQUANTS - CONTRATS 2011

Janvier 2011

France. SITA France signe un contrat de traitement et valorisation des déchets avec la communauté urbaine Nice Côte d'Azur. D'une durée de 4 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 21 millions d'euros.

France. SITA France renouvelle un contrat de transport et traitement des déchets avec VALODEA, le syndicat mixte de traitement des déchets ardennais. D'une durée de 8 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 14 millions d'euros.

Maroc. SITA El Beida remporte les contrats de collecte des déchets des municipalités de Safi et Harhoura. Ces contrats ont des durées respectives de 7 et 5 ans et représentent un chiffre d'affaires cumulé de 23 millions d'euros.

Février 2011

France. SITA France débute l'exploitation de l'unité d'incinération des ordures ménagères d'Ivry qui traite les déchets ménagers de 15 communes de la région parisienne et de 12 arrondissements de Paris. D'une durée de 6 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 210 millions d'euros.

Espagne. Agbar signe un contrat d'eau et d'assainissement avec la municipalité de Santonia (Cantabrie). D'une durée de 25 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 32 millions d'euros.

Australie. SITA Australia finalise l'acquisition de WSN Environmental Solutions pour un montant de 173 millions d'euros. Les installations de traitement vont compléter les activités du Groupe avec trois centres de stockage, deux installations de valorisation matière et énergétique, huit centres de transfert et trois unités de recyclage.

Australie. SUEZ ENVIRONNEMENT remporte le contrat d'exploitation et de maintenance des services d'eau et d'assainissement de la ville d'Adélaïde. Ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 420 millions d'euros. Le contrat s'étend sur une durée de 10 ans et comprend une option de renouvellement de 6 années supplémentaires.

Haïti. La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement d'Haïti a retenu SUEZ ENVIRONNEMENT pour l'accompagner pendant 3 ans dans son plan de réhabilitation des services d'eau et d'assainissement. SUEZ ENVIRONNEMENT intervient sous la forme d'un contrat d'assistance opérationnelle et renonce à tout bénéfice.

Mars 2011

France. SITA France signe le contrat de collecte municipale de la Plaine Centrale (région parisienne). D'une durée de 5 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 25 millions d'euros.

Espagne. Agbar renouvelle un contrat d'eau et d'assainissement avec Tarrega (Lleida). D'une durée de 13 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 27 millions d'euros.

Espagne. Agbar signe un contrat avec Canyelles (Barcelone) d'eau et d'assainissement. D'une durée de 20 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 10 millions d'euros.

Avril 2011

France. SUEZ ENVIRONNEMENT rejoint l'indice FTSE4Good pour sa transparence en termes de communication extra-financière et les progrès observés sur ses engagements en matière de développement durable.

France. La communauté urbaine de Nice Côte d'Azur attribue à Degrémont le contrat d'exploitation et de maintenance d'une des stations de traitement des eaux usées les plus performantes de France, Haliotis, à Nice, pour une durée de 10 ans. Le contrat représente un montant total cumulé de 100 millions d'euros.

Royaume-Uni. SITA UK signe un contrat PFI¹ avec le South Tyne and Wear Waste Partnership. Ce contrat porte sur la gestion de 190 000 tonnes de déchets résiduels ménagers par an. Il comprend

la conception, la construction, le financement et l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique dotée d'une capacité pouvant aller jusqu'à 256 000 tonnes par an. D'une durée de 25 ans, le contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 1,2 milliard d'euros.

Emirats Arabes Unis. SUEZ ENVIRONNEMENT signe le contrat de gestion des déchets dangereux de l'Emirat d'Abu Dhabi. D'une durée de 15 ans, le contrat, qui prévoit également la construction d'une unité de traitement thermique, représente un chiffre d'affaires cumulé de 200 millions d'euros.

Mai 2011

France. L'agence de notation financière Moody's relève la perspective sur la notation financière de SUEZ ENVIRONNEMENT. Moody's attribue une notation A3 à SUEZ ENVIRONNEMENT et relève la perspective de négative à stable.

France. SUEZ ENVIRONNEMENT finalise avec succès une opération combinée de rachat, échange et émission de dette obligataire. Cette opération permet de lisser l'échéancier de remboursement et d'allonger la durée moyenne de la dette. SUEZ ENVIRONNEMENT a racheté 338 millions d'euros de l'émission de 1,3 milliard d'euros à échéance 2014 portant un coupon de 4,875 %, et émis 500 millions d'euros de nouvelles obligations à échéance 2021 avec un coupon de 4,078 %.

International. SUEZ ENVIRONNEMENT et GE signent un accord de coopération international pour développer des solutions innovantes pour la gestion des réseaux et des usines de traitement de l'eau afin de faire face aux besoins grandissants des villes dans le monde. Cet accord d'une durée de 2 ans prévoit une coopération des deux groupes en matière de R&D et d'innovation pour développer de nouvelles solutions technologiques de gestion des flux.

France. Lyonnaise des Eaux et Terrena s'associent pour donner naissance à une entreprise dédiée aux besoins environnementaux et aux problématiques d'eau des agriculteurs. Véritable incubateur de solutions techniques et de services pour le monde agricole, l'entreprise vise à développer des solutions nouvelles pour l'eau en agriculture.

¹ Private Finance Initiative

Juin 2011

France. SITA France met au point le premier pilote de recyclage des couches usagées. SUEZ ENVIRONNEMENT a engagé un programme de recherche qui vise à évaluer le potentiel de valorisation des couches. Ce programme de 340 000 euros a reçu le financement de l'ADEME à hauteur de 40 % dans le cadre de l'appel à projets éco industries organisé en 2009.

Espagne. Agbar signe un contrat d'assainissement avec la municipalité d'Edar Saleal (Leon). D'une durée de 25 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 109 millions d'euros.

Qatar. Degrémont signe l'extension de l'usine de traitement et de recyclage des eaux usées de Doha West. Le projet permettra d'augmenter la capacité de l'usine de 135 000 m³/jour à 175 000 m³/jour, pour desservir une population estimée à 650 000 habitants. D'une durée de 10 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 35 millions d'euros.

Tanzanie. Degrémont remporte l'extension de l'usine d'eau potable de Dar Es Salaam. Ce contrat représente un montant global de 26 millions d'euros dont 14 millions d'euros pour Degrémont.

3

Juillet 2011

France. Eaux de Normandie, filiale de Lyonnaise des Eaux, remporte le contrat de prestations de services de gestion de l'eau du secteur Nord Ouest de la Communauté d'Agglomération de Rouen. D'une durée de 6 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 23 millions d'euros.

France. Lyonnaise des Eaux renouvelle un contrat d'eau avec la ville d'Orléans. D'une durée de 12 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 110 millions d'euros.

France. Lyonnaise des Eaux renouvelle un contrat d'eau et d'assainissement avec la ville d'Agde. D'une durée de 15 ans, ce contrat représente un chiffre d'affaires cumulé de 166 millions d'euros.

États-Unis. United Water, filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT, signe avec la ville de Pontiac (Michigan), un contrat de service pour la gestion de l'eau et de l'assainissement pour une durée de 5 ans et un chiffre d'affaires cumulé de 28 millions d'euros.

Dans un contexte économique de reprise fragile en Europe et aux États-Unis, SUEZ ENVIRONNEMENT affiche une forte croissance de son activité sur le premier semestre 2011 (+ 11,8 %). Au-delà des effets favorables de change et de périmètre, cette progression est principalement alimentée par une croissance organique élevée (+ 8,7 %) sur chacun des trois secteurs opérationnels.

Cette hausse du chiffre d'affaires s'accompagne d'une augmentation de + 18,3 % du **résultat brut d'exploitation (ou EBITDA)** et de + 28,6 % du **résultat opérationnel courant**.

Le **résultat net part du Groupe** s'établit à 221 millions d'euros. La hausse du résultat opérationnel courant affichée sur le premier semestre 2011 ne permet pas de compenser l'absence en 2011 d'effets de périmètre aussi favorables qu'en 2010 (principalement plus-values de réévaluation et de cession en application de la norme IFRS 3 révisée réalisées sur la prise de contrôle d'Agbar et le décroisement des participations dans les filiales communes avec Veolia-Eau en France).

Le **cash flow libre** avant cessions et investissements de développement s'élève à 324 millions d'euros, en baisse de - 29,0 % par rapport à 2010. Cette baisse est principalement due aux impacts du besoin en fonds de roulement, qui étaient positifs en 2010 (augmentation des prélèvements automatiques mensuels des clients en France mis en place en 2010) et sont négatifs en 2011 (retards de paiement des administrations publiques et des collectivités locales au Maghreb, en Espagne et aux États-Unis). Ces impacts sont néanmoins compensés par la marge brute d'autofinancement opérationnelle, en hausse de + 17,4 % par rapport au premier semestre 2010.

La **dette financière nette** s'élève à 7 580 millions d'euros au 30 juin 2011, contre 7 526 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette stabilité affichée est principalement le résultat de l'autofinancement des investissements nets par les activités opérationnelles, et la réduction des dividendes versés en numéraire.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DU PREMIER SEMESTRE 2011

Acquisition de la Société WSN Environmental Solutions (Australie)

Le 1^{er} février 2011, SUEZ ENVIRONNEMENT, à travers sa filiale à 60 % SITA Environmental Solutions (SITA Australia), a finalisé l'acquisition des activités de gestion des déchets du gouvernement du New South Wales regroupées au sein de la société WSN Environmental Solutions (WSN) pour un montant de 234,4 millions de dollars australiens.

Cette prise de contrôle exclusif permet de compléter les capacités de recyclage et de traitement de SITA Australia. Au 30 juin 2011, les travaux d'identification et d'évaluation des actifs acquis et passifs repris sont en cours. Le *goodwill* provisoire s'élève à 23,5 millions de dollars australiens, soit 17 millions d'euros au 30 juin 2011.

L'impact complémentaire sur le chiffre d'affaires du Groupe, à compter de la date d'acquisition, s'établit à 89 millions d'euros.

Réorganisation des Activités du Groupe en Chine

Dans le cadre de la réorganisation des activités du Groupe dans le secteur de l'eau en Chine, Agbar a cédé sa participation dans Jiangsu Water à SFWD (Sino French Water Development), filiale de SFH (Sino French Holdings), société détenue à 50 % par le Groupe. Jiangsu Water est dorénavant consolidée par SFWD en intégration proportionnelle à 50 %.

Cession du Siège de Degrémont

Le 1^{er} juin 2011, Degrémont a cédé son siège social, situé à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), pour un prix (hors droits) de 40,5 millions d'euros.

Offre Combinée de Rachat et Échange Obligataire

Le 5 mai 2011, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé une opération combinée de rachat intermédié et d'échange obligataire sur la souche 2014, émise en 2009 et portant un coupon fixe de 4,875 %. Cette opération avait pour objectif non seulement de refinancer une partie de cette souche à échéance 2014, mais aussi d'allonger la maturité moyenne de la dette du Groupe.

Cette opération s'est dénouée dans sa totalité le 17 mai 2011. A l'issue du processus, 338 millions d'euros d'obligations 2014 ont été rachetées et échangées dans le cadre de l'émission d'une souche obligataire à 10 ans pour un montant total de 500 millions d'euros, portant un coupon fixe de 4,078 %.

Paiement du Dividende en Actions

L'option pour le paiement du dividende en actions approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY du 19 mai 2011, a été retenue par 78,4 % des actionnaires. 19 008 731 actions ont ainsi été créées, soit une augmentation du capital de 3,9 %. Le prix d'émission de ces actions au titre de l'exercice de l'option du paiement en actions avait été fixé à 13,03 euros.

À l'issue de l'opération, le 27 juin 2011, le capital social de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a été porté à 2 034 831 164 euros, divisé en 508 707 791 actions de 4 euros de valeur nominale.

4.1 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS

Dans un contexte de reprise macroéconomique progressive et irrégulière en Europe et aux États-Unis, SUEZ ENVIRONNEMENT a enregistré un chiffre d'affaires de 7 376 millions d'euros en croissance de + 11,8 %. Cette hausse de + 779 millions d'euros se décompose comme suit :

- une croissance organique de + 577 millions d'euros tirée par chacun des trois secteurs opérationnels. Le secteur Déchets Europe contribue pour plus de la moitié avec 296 millions d'euros (+ 10,3 %) grâce à des volumes en hausse mais également sous l'effet de la poursuite de la hausse des prix des matières premières secondaires (métaux et papiers notamment). Le secteur International affiche également une croissance soutenue (208 millions d'euros soit + 11,8 %) grâce à Degrémont et à la hausse des volumes en Asie, en Europe centrale et au Maroc. Enfin, l'Eau Europe est aussi en progression (+ 3,5 %) notamment grâce à la bonne tenue des volumes et aux augmentations tarifaires ;
- des effets de périmètre favorables de + 171 millions d'euros résultant principalement de l'augmentation de la participation dans Agbar finalisée au 1^{er} juin 2010 ainsi que de la contribution de WSN Environmental Solutions acquise au 1^{er} février 2011 par SITA Australia ;
- des effets de change favorables pour + 31 millions d'euros portant principalement sur le dollar australien (+ 33 millions d'euros), le peso chilien (+ 10 millions d'euros), la couronne suédoise (+ 10 millions d'euros) et la couronne tchèque (+ 3 millions d'euros) compensant les impacts défavorables du dollar américain (- 18 millions d'euros), du dollar de Hong Kong (- 3 millions d'euros), de la pataca de Macao (- 3 millions d'euros) et du dirham marocain (- 3 millions d'euros).

Le résultat brut d'exploitation (RBE) est en progression de + 190 millions d'euros à 1 233 millions d'euros, soit + 18,3 %, résultat des variations suivantes :

- une croissance organique de + 71 millions d'euros soit + 6,8 %, principalement liée aux Déchets Europe et à l'Eau Europe et incluant les effets du plan COMPASS (programme d'optimisation des coûts de SUEZ ENVIRONNEMENT) ;
- des effets de périmètre favorables de + 113 millions d'euros ;
- des effets de change favorables pour + 7 millions d'euros.

Le résultat opérationnel courant (ROC) s'élève à 562 millions d'euros, en croissance significative de + 125 millions d'euros (+ 28,6 %) par rapport à 2010. Il traduit les effets positifs du contrôle exercé sur les investissements qui permet d'amplifier la croissance vertueuse.

Le résultat des activités opérationnelles (RAO) s'élève à 581 millions d'euros, en baisse de 94 millions d'euros par rapport au premier semestre 2010, notamment à cause de l'impact net positif en 2010 des effets de périmètre, des restructurations et des pertes de valeur sur actifs (dont plus-values de cession et de réévaluation en application de la norme IFRS 3 révisée de + 358 millions d'euros résultant à la fois des opérations de décroisement des participations communes dans l'eau en France ainsi que de la prise de contrôle d'Agbar). Cet impact 2010 n'est que partiellement compensé au premier semestre 2011 par la plus-value de cession (+ 34 millions d'euros) réalisée sur la vente de biens immobiliers en France.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 221 millions d'euros. La baisse de 165 millions d'euros s'explique principalement par l'impact des effets de périmètre mentionnés ci-dessus (impacts de l'application de la norme IFRS 3 révisée), tandis que les frais financiers nets, en retrait de 6 millions d'euros par rapport à 2010, reflètent le maintien du coût de la dette nette et l'augmentation des dividendes reçus. Le résultat par action ressort à 0,43 euro sur le premier semestre 2011 contre 0,79 euro par action sur le premier semestre 2010.

4.2 ÉVOLUTION DES SECTEURS OPÉRATIONNELS

La croissance organique du **chiffre d'affaires** s'élève à + 8,7 % et se décompose par secteur opérationnel de la façon suivante.

L'Eau Europe affiche une croissance organique de son chiffre d'affaires de + 3,5 % (+ 69 millions d'euros) principalement assurée par :

- une progression organique de + 3,1 % chez Lyonnaise des Eaux en France (+ 30 millions d'euros) portée par la croissance des nouvelles offres (solutions technologiques innovantes permettant d'associer performances environnementale et économique), par les formules d'indexation tarifaire ainsi que par une augmentation des travaux concessifs ;
- une croissance organique de + 3,8 % chez Agbar (+ 34 millions d'euros) tirée par des volumes en croissance au Chili (+ 2,9 %), et en Espagne (+ 0,4 %) et par l'augmentation des tarifs à la fois au Royaume-Uni, au Chili et en Espagne.

La progression organique de + 10,3 % du chiffre d'affaires du secteur **Déchets Europe** (+ 296 millions d'euros) s'explique essentiellement par l'augmentation significative des volumes (+ 5,6 % en global par rapport à juin 2010) ainsi que par l'augmentation des prix des matières premières secondaires (métaux et papiers) bénéficiant à l'activité tri/valorisation/recyclage. La croissance est forte dans les trois zones avec + 10,8 % en France, + 7,3 % au Royaume-Uni et Scandinavie et + 11,7 % dans la zone Benelux / Allemagne.

L'International enregistre une croissance organique de + 11,8 % (+ 208 millions d'euros), résultant des tendances suivantes :

- forte progression de Degrémont (+ 19,1%, + 139 millions d'euros) tirée principalement par l'exécution du contrat de Melbourne et

par l'avancement des chantiers de Mapocho et du Panama ;

- dynamisme de l'Asie – Pacifique (+ 12,9 %, + 46 millions d'euros) dans tous les pays et notamment en Australie, à Hong Kong et en Chine ;
- croissance en Amérique du Nord (+ 5,0 %, + 15 millions d'euros), résultat des hausses tarifaires compensant une légère baisse des volumes facturés ;
- croissance enfin de 2,4 % (soit + 9 millions d'euros) dans la zone Europe centrale – Maghreb – Moyen-Orient notamment grâce aux activités eau et déchets au Maroc.

Au niveau du Résultat Brut d'Exploitation (RBE), SUEZ ENVIRONNEMENT connaît une croissance organique de + 6,8 % (+ 71 millions d'euros) se décomposant comme suit :

- **L'Eau Europe** est en forte croissance organique à + 9,2 %, (+ 41 millions d'euros) ;
- le secteur **Déchets Europe** est en hausse de + 10,0 % (soit + 40 millions d'euros) bénéficiant de la croissance des volumes notamment dans les activités de tri/valorisation/recyclage et de la hausse des prix des matières premières secondaires ;
- à **l'International**, le RBE est en régression de - 5,6 % notamment en raison des surcoûts sur le chantier de Melbourne suite à des conditions climatiques défavorables et au dialogue social toujours complexe, conduisant à la constatation d'une charge de 52 millions d'euros à fin juin 2011. Cet impact négatif est en grande partie compensé par la bonne tenue des activités eau et déchets de l'Asie-Pacifique et de la zone Europe centrale – Maghreb – Moyen-Orient.

4.3 AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Le **résultat des activités opérationnelles** s'élève à 581 millions d'euros au 30 juin 2011, en baisse de - 94 millions d'euros par rapport au 30 juin 2010 ; cette évolution s'explique principalement par la baisse des résultats de cession et des effets de périmètre expliquée plus haut. Au résultat opérationnel courant de 562 millions d'euros viennent s'ajouter les résultats de cession, les effets de périmètre, les impacts des restructurations et des pertes de valeur sur actifs pour 20 millions d'euros principalement composés de la plus-value réalisée sur la vente de biens immobiliers en France.

Le **résultat financier** au 30 juin 2011 s'élève à - 183 millions d'euros contre - 188 millions d'euros sur le premier semestre 2010. Cette

stabilité du résultat financier s'explique notamment par le maintien du coût de la dette nette aux alentours de 5 % et par une augmentation des dividendes reçus.

L'impôt sur les bénéfices est en hausse de 34 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2010. Le taux effectif d'impôt s'établit à 23,2 % en raison principalement de l'implantation de sociétés opérationnelles dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles.

Le résultat des entreprises associées est en légère augmentation de + 1 million d'euros par rapport au 30 juin 2010.

Le résultat net des participations ne donnant pas le contrôle s'établit à 99 millions d'euros, en hausse de 44 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2010 ; cette hausse provient principalement

de la montée au capital d'Agbar (principalement liée à l'effet du passage de la méthode d'intégration proportionnelle à l'intégration globale).

4.4 FINANCEMENT

Flux issus des activités opérationnelles

La marge brute d'autofinancement avant charges financières et impôt (MBAO) s'élève à 1 062 millions d'euros au 30 juin 2011, en hausse de + 157 millions d'euros par rapport au 30 juin 2010. Cette augmentation s'explique principalement par la progression du RBE.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) a un impact négatif de - 145 millions d'euros sur le premier semestre notamment dû aux retards de paiement des administrations publiques et des collectivités locales au Maghreb, en Espagne et aux États-Unis ainsi qu'à des effets de saisonnalité.

Au total, les flux des activités opérationnelles dégagent un excédent de trésorerie de + 848 millions d'euros sur le premier semestre 2011, en baisse de 74 millions d'euros par rapport au 30 juin 2010, due à la variation de BFR positive au premier semestre 2010 (augmentation des prélèvements automatiques mensuels des clients en France mis en place en 2010).

Flux issus des activités d'investissement

Les flux des activités d'investissement intègrent notamment :

- des investissements de maintenance pour 312 millions d'euros ;
- des investissements de développement pour 335 millions d'euros ;
- des investissements financiers pour 204 millions d'euros dont 173 millions d'euros sur l'acquisition de WSN Environmental Solutions (ou 234 millions de dollars australiens) ;
- des cessions pour 82 millions d'euros sur le premier semestre 2011 provenant principalement de ventes de biens immobiliers en France.

Les intérêts et dividendes d'actifs financiers non courants ont généré un flux de trésorerie positif de 27 millions d'euros, en augmentation de 7 millions d'euros par rapport à 2010 (en provenance notamment d'Acea et de Chongqing Water Group).

Au total, les flux des activités d'investissement génèrent un besoin de trésorerie de 757 millions d'euros (dont 173 millions d'euros pour l'acquisition de WSN Environmental Solutions), contre 547 millions

d'euros sur le premier semestre 2010 qui avait été favorablement impacté par l'encaissement du prix de cession de LondonWaste (110 millions d'euros).

Flux issus des activités de financement

Le montant des dividendes versés en numéraire s'élève à 170 millions d'euros (contre 421 millions d'euros en 2010). La diminution de 251 millions d'euros s'explique principalement par le choix de 78,4 % des actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY de recevoir le dividende 2011 en actions. Ce choix s'est traduit par une augmentation de capital de 248 millions d'euros. Les intérêts financiers payés s'élèvent à 263 millions d'euros contre 208 millions d'euros au 30 juin 2010, cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la dette nette moyenne par rapport au premier semestre 2010.

Au total, les flux des activités de financement génèrent un excédent de trésorerie de 111 millions d'euros sur les 6 premiers mois de l'exercice 2011 contre un besoin de 353 millions d'euros en 2010.

Endettement net au 30 juin 2011

L'endettement net au 30 juin 2011 s'élève à 7 580 millions d'euros, contre 7 526 millions d'euros à fin décembre 2010. Cette stabilité s'explique par :

- le bon niveau de génération de trésorerie par les activités opérationnelles permettant l'autofinancement des investissements nets par ces dernières ;
- le maintien de la sélectivité des investissements ;
- la réduction des dividendes versés grâce au succès remporté par l'option donnée aux actionnaires de choisir un paiement de dividendes en actions ;
- des variations positives de change (+ 139 millions d'euros) et de « *Marked-to-Market* » des instruments de couverture (+ 133 millions d'euros).

Au 30 juin 2011, le Groupe disposait de facilités de crédit autorisées et non tirées pour un montant total de 2 214 millions d'euros.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Autres postes du bilan

4.5 AUTRES POSTES DU BILAN

Les **immobilisations incorporelles nettes** et **goodwills** s'établissent à 6 881 millions d'euros, et sont stables par rapport au 31 décembre 2010 (- 26 millions d'euros).

Les **immobilisations corporelles nettes** s'élèvent à 8 662 millions d'euros, contre 8 855 millions d'euros au 31 décembre 2010, soit une baisse de -193 millions d'euros, résultant principalement des effets de change négatifs et des amortissements, qui ne sont compensés qu'en partie par les investissements du premier semestre 2011.

Les **participations dans les entreprises associées** et **les titres disponibles à la vente** sont quasiment stables, à respectivement 434 et 478 millions d'euros.

Les **capitaux propres totaux** s'établissent à 6 533 millions d'euros, quasiment stables par rapport au 31 décembre 2010, après prise en compte de dividendes en numéraire pour 212 millions d'euros.

Les **provisions** sont quasiment stables au 30 juin 2011 et s'élèvent à 1 582 millions d'euros, contre 1 657 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Les **impôts différés** représentent un actif net de 26 millions d'euros, contre 86 millions d'euros au 31 décembre 2010. Leur diminution est principalement liée aux écarts actuariels sur les provisions pour avantages postérieurs à l'emploi, aux effets négatifs de change, ainsi qu'au gain d'intégration fiscale en France au cours du premier semestre 2011.

4.6 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La note 12 aux états financiers consolidés ci-après détaille les opérations significatives avec les parties liées. Ces transactions sont essentiellement avec GDF SUEZ (principalement contrat synthétique

argentin) et avec des sociétés liées à GDF SUEZ (financement de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY).

4.7 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS RESTANTS DE L'EXERCICE

La section Facteurs de risques (chapitre 4) du Document de Référence 2010 de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY contient une description détaillée des facteurs de risques auxquels le Groupe est

exposé. Il n'est pas anticipé de risques ou incertitudes autres que ceux présentés dans ce document.

4.8 PERSPECTIVES 2011

Dans un contexte de reprise économique progressive et irrégulière, SUEZ ENVIRONNEMENT a affiché des résultats semestriels 2011 en forte progression et confirme sa guidance 2011-2013.

SUEZ ENVIRONNEMENT poursuivra sa croissance en 2011 et à l'horizon 2013, avec pour objectifs :

- En 2011
 - une croissance de son chiffre d'affaires supérieure ou égale à 5 % par rapport à 2010 à taux de change constants
 - une croissance de son résultat brut d'exploitation (RBE) supérieure ou égale à 10 % par rapport à 2010 à taux de change constants, incluant l'effet périmètre lié à l'acquisition d'Agbar

- un résultat net part du Groupe supérieur à 425 millions d'euros
 - un montant de *cash flow* libre en 2011 supérieur ou égal au *cash flow* libre de 2010
 - un maintien de la sélectivité des investissements
 - un ratio Dette Nette/RBE aux alentours de 3 fois dès fin 2011, soit avec un an d'avance par rapport aux objectifs précédemment annoncés.
- Pour 2012-2013
 - une croissance moyenne de son chiffre d'affaires supérieure ou égale à 5 % à taux de change constants
 - une croissance moyenne de son RBE supérieure ou égale à 7 % à taux de change constants
 - un ratio Dette Nette/RBE maintenu aux alentours de 3 fois
 - Politique de dividende
 - versement en 2011 de 0,65 euro par action au titre du résultat 2010
 - dividende en croissance annuelle d'environ 5 % les 3 années suivantes
 - objectif long terme de *pay-out* supérieur à 60 %.

Le Groupe confirme sa stratégie long terme de croissance durable, avec des facteurs de croissance forts (régulation, accroissement de la population, urbanisation et raréfaction des ressources nécessitant une gestion optimisée de l'eau et la valorisation des déchets). Le Groupe est bien positionné pour profiter de la croissance de ses marchés, notamment sur les zones à fort potentiel tels que le sud de l'Europe dans l'eau, les activités de valorisation dans les déchets ainsi qu'au travers de son développement ambitieux et sélectif à l'international. SUEZ ENVIRONNEMENT s'appuie sur ses avantages compétitifs pour créer de la valeur sur les cycles de l'eau et du déchet.

Ces objectifs et ces perspectives ont été établis sur la base des principes comptables établis par le Groupe pour l'élaboration des états financiers consolidés figurant au chapitre 5 du présent Rapport Financier Semestriel.

5

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011

5.1 ÉTATS DE SITUATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Note	30 juin 2011	31 décembre 2010
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles nettes	6	3 782,7	3 778,8
Goodwill	6	3 098,4	3 128,0
Immobilisations corporelles nettes	6	8 661,9	8 855,2
Titres disponibles à la vente	7	477,6	517,7
Prêts et créances au coût amorti	7	620,3	611,9
Instruments financiers dérivés	7	104,5	171,2
Participations dans les entreprises associées		433,5	443,3
Autres actifs		119,1	106,8
Impôts différés Actif		696,0	782,1
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		17 994,0	18 395,0
ACTIFS COURANTS			
Prêts et créances au coût amorti	7	133,1	194,3
Instruments financiers dérivés	7	5,8	9,2
Clients et autres débiteurs	7	4 225,4	3 871,8
Stocks		299,2	273,1
Autres actifs		1 076,8	1 095,8
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	7	11,9	264,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	2 032,7	1 826,5
TOTAL ACTIFS COURANTS		7 784,9	7 535,4
TOTAL ACTIF		25 778,9	25 930,4
Capitaux propres part du Groupe		4 777,6	4 772,6
Participations ne donnant pas le contrôle		1 755,3	1 854,2
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS		6 532,9	6 626,8
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions	9	1 156,4	1 154,4
Dettes financières	7	7 710,0	8 333,9
Instruments financiers dérivés	7	65,4	108,6
Autres passifs financiers	7	119,9	122,1
Autres passifs		616,2	511,7
Impôts différés Passif		670,1	696,2
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		10 338,0	10 926,9
PASSIFS COURANTS			
Provisions	9	425,4	502,1
Dettes financières	7	1 924,2	1 306,2
Instruments financiers dérivés	7	30,6	40,6
Fournisseurs et autres créanciers	7	2 583,3	2 878,7
Autres passifs		3 944,5	3 649,1
TOTAL PASSIFS COURANTS		8 908,0	8 376,7
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		25 778,9	25 930,4

NB: Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations

5.2 COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Note	30 juin 2011	30 juin 2010
Chiffre d'affaires		7 375,7	6 596,5
Achats		(1 758,7)	(1 717,9)
Charges de personnel		(1 862,2)	(1 645,8)
Amortissements, dépréciations et provisions		(528,8)	(477,2)
Autres produits et charges opérationnels		(2 664,5)	(2 318,9)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	4	561,5	436,7
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel		(3,5)	1,0
Perte de valeurs sur actifs corporels, incorporels et financiers		(6,6)	(70,8)
Restructurations		(11,0)	(50,2)
Effets de périmètre		2,4	364,7
Autres éléments non récurrents		38,5	(5,7)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	4	581,3	675,7
Charges financières ^(a)		(266,6)	(258,1)
Produits financiers ^(a)		84,1	70,0
RÉSULTAT FINANCIER	4	(182,5)	(188,1)
Impôt sur les bénéfices	4	(92,4)	(58,3)
Quote-part de résultat des entreprises associées		14,0	13,0
RÉSULTAT NET		320,4	442,3
Résultat net part du Groupe		221,0	386,5
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle		99,4	55,8
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (euros) ^(b)	5	0,43	0,79

(a) Le rendement des actifs de couverture qui figurait en réduction de la « désactualisation des provisions » a été reclassé vers le poste « autres produits financiers ». Les données au 30 juin 2010 ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité entre les deux exercices.

(b) Le résultat net part du Groupe par action du premier semestre de l'exercice 2011 a été ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif du montant net d'impôt correspondant au coupon attribuable aux porteurs des titres super subordonnés émis par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY en septembre 2010.

Les nombres moyens d'actions en circulation au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010 ont été mis à jour prorata temporis de l'impact du versement du dividende en actions sur le premier semestre 2011.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011

États des résultats globaux consolidés


5.3 ÉTATS DES RÉSULTATS GLOBAUX CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Note	30 juin 2011			30 juin 2010		
		Total	Dont part du Groupe	Dont participations ne donnant pas le contrôle	Total	Dont part du Groupe	Dont participations ne donnant pas le contrôle
RÉSULTAT NET		320,4	221,0	99,4	442,3	386,5	55,8
Actifs financiers disponibles à la vente	7	(21,3)	(21,0)	(0,3)	(0,2)	(1,1)	0,9
Couverture d'investissement net		71,1	66,0	5,1	(94,9)	(91,3)	(3,6)
Couverture de flux de trésorerie (hors matières premières)		8,0	6,6	1,4	(20,3)	(18,3)	(2,0)
Couverture de flux de trésorerie (sur matières premières)		(0,8)	1,3	(2,1)	11,3	11,3	-
Pertes et gains actuariels		39,6	35,5	4,1	6,3	4,7	1,6
Ecart de conversion		(214,8)	(141,4)	(73,4)	250,3	276,5	(26,2)
Impôts différés		(30,3)	(29,2)	(1,1)	25,6	25,2	0,4
Quote-part du résultat global des sociétés associées		(10,0)	(10,0)		10,6	10,6	
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		(158,5)	(92,2)	(66,3)	188,7	217,6	(28,9)
RÉSULTAT GLOBAL		161,9	128,8	33,1	631,0	604,1	26,9

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011
États des variations des capitaux propres consolidés

5.4 ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de justes valeurs et autres	Ecart de conversion	Actions propres	Titres super subordonnés	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2009	489 699 060	1 958,8	4 002,9	(2 135,0)	(1,7)	(144,4)	(4,7)		3 675,9	742,2	4 418,1
Résultat net				386,5					386,5	55,8	442,3
Autres éléments du résultat global				6,7	(81,6)	292,5			217,6	(28,9)	188,7
Résultat global				393,2	(81,6)	292,5			604,1	26,9	631,0
Souscriptions d'actions réservées aux salariés et rémunération sur base d'actions				9,2					9,2		9,2
Augmentation/réduction de capital									-	(0,8)	(0,8)
Dividendes distribués				(318,1)					(318,1)	(102,7)	(420,8)
Achat/vente de titres d'autocontrôle				(0,5)			(29,1)		(29,6)		(29,6)
Transactions entre actionnaires				(55,5)					(55,5)	(63,4)	(118,9) ^(a)
Regroupements d'entreprises				(11,4)					(11,4)	758,2	746,8 ^(a)
Autres variations				(1,7)					(1,7)	(3,3)	(5,0)
Capitaux propres au 30 juin 2010	489 699 060	1 958,8	4 002,9	(2 119,8)	(83,3)	148,1	(33,8)		3 872,9	1 357,1	5 230,0
Capitaux propres au 31 décembre 2010	489 699 060	1 958,8	4 002,9	(1 881,4)	(43,4)	21,1	(30,2)	744,8	4 772,6	1 854,2	6 626,8
Résultat net				221,0					221,0	99,4	320,4
Autres éléments du résultat global				26,1	25,9	(144,2)			(92,2)	(66,3)	(158,5)
Résultat global				247,1	25,9	(144,2)			128,8	33,1	161,9
Souscriptions d'actions réservées aux salariés et rémunération sur base d'actions				13,3					13,3		13,3
Augmentation/réduction de capital									-	34,8	34,8
Dividendes distribués ^(c)				(68,8)					(68,8)	(143,2)	(212,0)
Dividendes distribués en action ^(c)	19 008 731	76,0	171,7	(247,7)					-		-
Coupons des titres super subordonnés								(23,7)	(23,7)		(23,7)
Achat/vente de titres d'autocontrôle				(9,0)			(35,1)		(44,1)		(44,1)
Transactions entre actionnaires				(0,6)					(0,6)	(1,4)	(2,0)
Regroupements d'entreprises										(23,9) ^(d)	(23,9)
Autres variations				0,1					0,1	1,7	1,8
Capitaux propres au 30 juin 2011	508 707 791	2 034,8	4 174,6	(1 947,0)	(17,5)	(123,1)	(65,3)	721,1	4 777,6	1 755,3	6 532,9

(a) Variation liée principalement à l'Offre Publique de Retrait sur Agbar.

(b) Ce mouvement concerne pour l'essentiel les effets de la prise de contrôle du groupe Agbar.

(c) L'Assemblée Générale du 19 mai 2011 a accordé, pour le dividende de 0,65 euro à verser par action, une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions. Ce dividende a été versé le 27 juin 2011 à hauteur de 68,8 millions d'euros en numéraire et 247,7 millions d'euros en actions soit une augmentation de 19 008 731 du nombre d'actions.

(d) Variation liée principalement au passage de l'entité Jiangsu Water d'intégration globale à la méthode de l'intégration proportionnelle suite à la perte de contrôle sur cette entité en 2011 (Voir Note 2).

5.5 ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
RÉSULTAT NET	320,4	442,3
- Quote part de résultat des entreprises associées	(14,0)	(13,0)
+ Dividendes reçus d'entreprises associées	22,9	26,1
- Dotations nettes aux provisions, amortissements & dépréciations	484,8	552,4
- Effets de périmètre, autres éléments non récurrents	(40,8)	(358,9)
- Autres éléments sans effet de trésorerie	14,0	9,7
- Charge d'impôt	92,4	58,3
- Résultat financier	182,5	188,1
MBA avant résultat financier et impôt	1 062,2	905,0
+ Impôt décaissé	(68,9)	(50,3)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(145,2)	67,2
FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	848,1	921,9
Investissements corporels et incorporels	(647,1)	(624,6)
Prises de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(174,6)	(470,2)
Acquisitions de participations dans les entreprises associées et co-entreprises	(17,4)	(19,8)
Acquisitions de titres disponibles à la vente	(12,0)	(30,7)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	50,6	16,9
Pertes de contrôle sur des filiales nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	24,9	451,4
Cessions de participations dans les entreprises associées et co-entreprises	1,0	111,5
Cessions de titres disponibles à la vente	4,9	1,2
Intérêts reçus d'actifs financiers non courants	3,6	5,4
Dividendes reçus sur actifs financiers non courants	23,4	15,0
Variation des prêts et créances émis par l'entreprise et autres	(13,9)	(3,1)
FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(756,6)	(547,0)
Dividendes payés ^(a)	(417,7)	(420,8)
Remboursement de dettes financières	(882,8)	(1 215,8)
Réduction de capital versée aux participations ne donnant pas le contrôle ^(b)	(2,8)	(140,6)
Variation des actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	254,1	687,9
Intérêts financiers versés	(262,9)	(207,6)
Intérêts financiers reçus sur trésorerie et équivalents de trésorerie	23,4	6,0
Augmentation des dettes financières	1 160,7	972,3
Augmentation de capital ^(c)	283,9	1,9
Achat/vente de titres d'autocontrôle	(44,5)	(35,3)
Changements de parts d'intérêts dans des entités contrôlées	(0,6)	(1,1)
FLUX ISSUS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	110,8	(353,1)
Effet des variations de change et divers	3,9	43,1
TOTAL DES FLUX DE LA PERIODE	206,2	64,9
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	1 826,5	2 711,7
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLOTURE	2 032,7	2 776,6

(a) Y compris retenues à la source.

(b) En juin 2010, ce poste s'explique principalement par le rachat par Agbar de ses propres titres dans le cadre de l'Offre Publique de Retrait.

(c) En juin 2011, le poste traduit l'augmentation de capital de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY correspondant à la part des dividendes distribués en actions pour 247,7 millions d'euros, ainsi que l'augmentation de capital de Sembista Pacific en Australie pour la partie souscrite par les participations ne donnant pas le contrôle.

5.6 NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

SOMMAIRE	Note 1	Base de présentation principes et méthodes comptables	19	Note 9	Provisions	39
	Note 2	Opérations majeures	22	Note 10	Paiements fondés sur des actions	40
	Note 3	Information sectorielle	23	Note 11	Litiges	41
	Note 4	Compte de résultat	26	Note 12	Transactions avec des parties liées	44
	Note 5	Résultat par action	29	Note 13	Événements postérieurs à la clôture	45
	Note 6	Goodwills et immobilisations	30			
	Note 7	Instruments financiers	31			
	Note 8	Gestion des risques liés aux instruments financiers	35			

NOTE 1 Base de présentation, principes et méthodes comptables

1.1 Base de présentation

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY SA, société mère du Groupe est une Société Anonyme soumise aux dispositions du livre II du Code du commerce, ainsi qu'à toutes les autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales françaises. Elle a été constituée en novembre 2000. Le siège du Groupe est domicilié Tour CB21 - 16 place de l'Iris - 92040 Paris La Défense – France.

Le Groupe est un acteur mondial dans les activités de l'Eau et de la Propreté. Il est issu du regroupement effectué en 2008 par le Groupe SUEZ de l'ensemble de ses filiales et participations du secteur Environnement au sein de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, dans le cadre des opérations de fusion entre Gaz de France et SUEZ. SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY est cotée sur les marchés Euronext Paris (Compartiment A) et Euronext Bruxelles depuis le 22 juillet 2008.

La constitution du Groupe résulte de reclassements réalisés entre des holdings filiales de SUEZ SA, sans que le contrôle par SUEZ SA des entités composant ce Groupe ne s'en trouve remis en cause. Ces opérations de regroupement entre entités sous contrôle commun

sont exclues du champ d'application d'IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises* en vigueur au moment de l'opération, et ont été comptabilisées à la valeur comptable dans les comptes consolidés. La norme IFRS 3 révisée, d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2010, ne traite pas des regroupements d'entreprises sous contrôle commun et n'a d'ailleurs pas d'effet rétroactif.

En l'absence de principes comptables IFRS sur les regroupements d'entreprises sous contrôle commun, le traitement comptable retenu a fait l'objet d'une analyse par la Direction du Groupe au regard des dispositions d'IAS 8 – *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* et en particulier de son paragraphe 10 (« sélection et application des méthodes comptables »).

En date du 2 août 2011, les états financiers consolidés condensés semestriels de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY et de ses filiales au 30 juin 2011, ont été présentés au Conseil d'administration de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY qui a autorisé leur publication.

1.2 Référentiel

En application du règlement européen du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales (IFRS), les états financiers consolidés annuels du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et aux IFRS adoptées par l'Union Européenne ⁽¹⁾.

Les états financiers consolidés condensés semestriels du Groupe, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2011, ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire* qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés condensés intermédiaires n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice 2010, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après.

1.3 Principes comptables

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des états financiers consolidés condensés intermédiaires sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 conformément au référentiel IFRS tel que publié par l'IASB et aux IFRS adoptées par l'Union Européenne, à l'exception des éléments mentionnés ci-dessous au paragraphe 1.3.1.1.

1.3.1 Normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC dont l'application est obligatoire en 2011

1.3.1.1 Éléments appliqués au 30 juin 2011

- Amendement IAS 32 – *Classement des émissions de droits* ; cet amendement est sans incidence sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2011 ;
- Improvements to IFRS 2010 – *Améliorations aux normes internationales d'information financière IFRS* ; parmi les amendements introduits, ceux relatifs aux normes IAS 34 et IFRS 7 ont une incidence sur les informations relatives aux instruments financiers à fournir par le Groupe au 30 juin 2011. Ces informations sont présentées dans les Notes 7 et 8 ;
- IFRIC 19 – *Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres* ; cette interprétation est sans incidence sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2011 ;

- Amendement IFRIC 14 – *Paiements d'avance d'exigences de financement minimal* ; cet amendement n'a pas induit d'impact significatif sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2011.

1.3.1.2 Éléments qui sera appliqué par le Groupe au 31 décembre 2011

- IAS 24 révisée – *Information relative aux parties liées*

1.3.2 Normes IFRS dont l'application est obligatoire après 2011 et non anticipée par le Groupe en 2011

- Normes et amendements applicables en 2012
 - Amendements IAS 12 – *Impôt différé – Recouvrement des actifs sous-jacents* ⁽²⁾ ;
 - Amendements IAS 1 – *Présentation des autres éléments du résultat global* ⁽²⁾ ;
 - Amendement IFRS 7 – *Informations à fournir en cas de transfert d'actifs financiers* ⁽²⁾ ;
- Normes et amendements applicables en 2013
 - IFRS 9 – *Instruments financiers – Classement et évaluation* ⁽²⁾
 - IFRS 10 – *États financiers consolidés* ⁽²⁾
 - IFRS 11 – *Partenariats* ⁽²⁾
 - IFRS 12 – *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités* ⁽²⁾
 - Amendement IAS 27 – *États financiers individuels* ⁽²⁾
 - Amendement IAS 28 – *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* ⁽²⁾
 - IFRS 13 – *Évaluation à la juste valeur* ⁽²⁾
 - Amendements IAS 19 – *Avantages du personnel* ⁽²⁾

L'analyse des incidences de l'application de ces normes est en cours.

(1) Référentiel disponible sur le site Internet de la Commission Européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

(2) Ces normes et interprétations n'étant pas encore adoptées par l'Union Européenne, il s'agit d'une traduction libre

1.4 Utilisation d'estimations et du jugement

1.4.1 Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de la période.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers consolidés condensés semestriels portent principalement sur :

- l'évaluation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ;
- l'évaluation de la valeur recouvrable des *goodwills*, des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- l'évaluation des provisions et notamment les provisions pour litiges ainsi que les engagements de retraite et assimilés ;
- les passifs de renouvellement ;
- les instruments financiers ;
- le chiffre d'affaires réalisé et non relevé, dit en compteur ;
- l'évaluation des déficits fiscaux reportables activés.

Des informations complémentaires sur le contenu de ces estimations sont présentées dans la Note 1 des états financiers consolidés 2010.

1.4.2 Jugement

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe a fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions notamment lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

En particulier, le Groupe a exercé son jugement pour la comptabilisation des contrats de concession, la classification des accords qui contiennent des contrats de location, et la comptabilisation des acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle antérieures au 1^{er} janvier 2010.

Conformément à IAS 1, le Groupe présente séparément dans l'état de situation financière les actifs courants et non courants, et les passifs courants et non courants. Au regard de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à retenir pour la classification est le délai de réalisation de l'actif ou de règlement du passif : en courant si ce délai est inférieur à 12 mois et en non courant s'il est supérieur à 12 mois.

1.5 Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

Saisonnalité des activités

Les activités du Groupe sont, par nature, des activités saisonnières mais les variations climatiques ont des effets plus importants que la saisonnalité sur les différents indicateurs d'activité et de résultat opérationnel. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2011 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2011.

Impôt sur les bénéfices

Dans le cadre des arrêtés intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée pour chaque entité fiscale en appliquant au résultat taxable de la période le taux effectif moyen annuel estimé pour l'année en cours.

Retraites

Le coût des retraites pour une période intermédiaire est calculé sur la base des évaluations actuarielles réalisées au début de l'exercice. Ces évaluations sont le cas échéant ajustées pour tenir compte des réductions, liquidations ou autres événements non récurrents importants survenus lors du semestre. Par ailleurs, les montants comptabilisés dans l'état de situation financière au titre des régimes à prestations définies sont le cas échéant ajustés afin de tenir compte des évolutions significatives ayant affecté le rendement des obligations émises par les entreprises de premier rang de la zone concernée (référence utilisée pour la détermination des taux d'actualisation) et le rendement réel des actifs de couverture.

Provisions pour reconstitution de sites

Ces provisions sont recalculées une fois par an pour l'établissement de l'état de situation financière au 31 décembre (voir Note 16.4 des notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2010).

NOTE 2 Opérations majeures

2.1 Acquisition de la société WSN Environmental Solutions (Australie)

Le 1^{er} février 2011, SUEZ ENVIRONNEMENT, à travers sa filiale à 60 % SITA Environmental Solutions (SITA Australia), a finalisé l'acquisition des activités de gestion des déchets du gouvernement du New South Wales regroupées au sein de la société WSN Environmental Solutions (WSN) pour un montant de 234,4 millions de dollars australiens. Cette prise de contrôle exclusif permet de compléter les capacités de recyclage et de traitement de SITA Australia. Au 30 juin 2011, les

travaux d'identification et d'évaluation des actifs acquis et passifs repris sont en cours. Le *goodwill* provisoire s'élève à 23,5 millions de dollars australiens, soit 17 millions d'euros au 30 juin 2011.

L'impact complémentaire sur le chiffre d'affaires du Groupe, à compter de la date d'acquisition s'établit à 89 millions d'euros.

2.2 Réorganisation des activités du Groupe en Chine

Dans le cadre de la réorganisation des activités du Groupe dans le secteur de l'eau en Chine, Agbar a cédé sa participation dans Jiangsu Water à SFWD (Sino French Water Development), filiale de

SFH (Sino French Holdings), société détenue à 50 % par le Groupe. Jiangsu Water est dorénavant consolidée par SFWD en intégration proportionnelle à 50 %.

2.3 Cession du siège de Degrémont

Le 1^{er} juin 2011, Degrémont a cédé son siège social, situé à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), pour un prix (hors droits) de 40,5 millions d'euros.

2.4 Offre combinée de rachat et échange obligataire

Le 5 mai 2011, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé une opération combinée de rachat intermédiaire et d'échange obligataire sur la souche 2014, émise en 2009 et portant un coupon fixe de 4,875 %. Cette opération avait pour objectif non seulement de refinancer une partie de cette souche à échéance 2014, mais aussi d'allonger la maturité moyenne de la dette du Groupe.

Cette opération s'est dénouée dans sa totalité le 17 mai 2011. À l'issue du processus, 338 millions d'euros d'obligations 2014 ont été rachetées et échangées dans le cadre de l'émission d'une souche obligataire à 10 ans pour un montant total de 500 millions d'euros, portant un coupon fixe de 4,078 %.

2.5 Paiement du dividende en actions

L'option pour le paiement du dividende en actions approuvée par l'Assemblée Générale des actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY du 19 mai 2011, a été retenue par 78,4 % des actionnaires. 19 008 731 actions ont ainsi été créées, soit une augmentation du capital de 3,9 %. Le prix d'émission de ces actions au titre de l'exercice de l'option du paiement en actions avait été fixé à 13,03 euros.

À l'issue de l'opération, le 27 juin 2011, le capital social de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a été porté à 2 034 831 164 euros, divisé en 508 707 791 actions de 4 euros de valeur nominale.

NOTE 3 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 – *Information sectorielle*, les secteurs retenus ci-après pour présenter l'information sectorielle ont été identifiés sur la base des reportings internes, notamment ceux suivis par le Comité de Direction, constitué des principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Les secteurs retenus par le Groupe sont au nombre de 4 :

- Eau Europe ;
- Déchets Europe ;
- International ;
- Autres.

3.1 Secteurs opérationnels

Les filiales de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY sont réparties selon les secteurs opérationnels suivants :

- Eau Europe : prestations de distribution et de traitement des eaux, notamment dans le cadre de contrats de concession (gestion de l'eau). Ces prestations sont délivrées au profit de particuliers, de collectivités locales ou d'industriels ;
- Déchets Europe : prestations de collecte et de traitement des déchets tant vis-à-vis des collectivités locales que des industriels. Ces prestations incluent la collecte, le tri, le recyclage, le compostage, la valorisation énergétique et l'enfouissement, tant pour les déchets banals que spéciaux ;

La distinction est faite entre les métiers de distribution et de traitement de l'eau, et les métiers de collecte et de traitement des déchets en Europe.

Les activités réalisées à l'international sont regroupées, et séparées de celles effectuées sur la zone Europe. Cette segmentation spécifique permet de refléter, en cohérence avec les systèmes internes d'organisation et avec la structure de gestion du Groupe, la différence de stratégie de développement mise en place à l'international par rapport à celle qui est suivie en Europe.

- International : segments d'activité dans lesquels le Groupe se développe, en fonction des opportunités, dans les métiers de l'eau, du déchet et de l'ingénierie, en privilégiant la maîtrise des risques induits par les environnements locaux (mise en place de partenariats, politique de couverture, limitation des capitaux investis ou investissements dans des contextes fortement régulés).

Le secteur Autres est principalement constitué de holdings dont SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

3.2 Indicateurs clés par secteur opérationnel

Chiffre d'affaires

En millions d'euros	30 juin 2011			30 juin 2010		
	Hors Groupe	Groupe	TOTAL	Hors Groupe	Groupe	TOTAL
Eau Europe	2 062,7	10,1	2 072,8	1 957,2	4,7	1 961,9
Déchets Europe	3 208,4	21,3	3 229,7	2 864,9	12,6	2 877,5
International	2 092,7	18,7	2 111,4	1 765,3	18,9	1 784,2
Autres	11,9	32,8	44,7	9,1	25,2	34,3
Élimination des transactions internes		(82,9)	(82,9)		(61,4)	(61,4)
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	7 375,7	-	7 375,7	6 596,5	-	6 596,5

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011

Notes annexes aux états financiers consolidés

EBITDA

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Eau Europe	584,4	441,7
Déchets Europe	439,6	403,1
International	237,3	247,0
Autres	(28,8)	(49,5)
TOTAL EBITDA	1 232,5	1 042,3

Résultat Opérationnel Courant (ROC)

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Eau Europe	285,1	197,7
Déchets Europe	188,8	155,8
International	126,3	139,9
Autres	(38,7)	(56,7)
TOTAL ROC	561,5	436,7

Dotations aux amortissements

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Eau Europe	(191,4)	(143,1)
Déchets Europe	(231,7)	(222,9)
International	(85,9)	(76,0)
Autres	(1,9)	(1,2)
TOTAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(510,9)	(443,2)

Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Eau Europe	(1,3)	(27,3)
Déchets Europe	(1,9)	(33,6)
International	(3,7)	(7,2)
Autres	0,3	(2,7)
TOTAL PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS CORPORELS, INCORPORELS ET FINANCIERS	(6,6)	(70,8)

Capitaux employés

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Eau Europe	6 579,3	6 696,5
Déchets Europe	4 251,7	4 267,6
International	3 274,7	3 206,5
Autres	44,9	(26,8)
TOTAL CAPITAUX EMPLOYÉS	14 150,6	14 143,8

Investissements corporels, incorporels et financiers

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
Eau Europe	(301,3)	(825,7)
Déchets Europe	(273,8)	(212,5)
International	(270,9)	(103,1)
Autres	(5,1)	(4,0)
TOTAL INVESTISSEMENTS	(851,1)	(1 145,3)

5

3.3 Indicateurs clés par zone géographique

Les indicateurs ci-dessous sont ventilés :

- par zone de commercialisation à la clientèle pour le chiffre d'affaires ;
- par zone d'implantation des sociétés consolidées pour les capitaux employés.

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'affaires		Capitaux employés	
	30 juin 2011	30 juin 2010	30 juin 2011	31 décembre 2010
France	2 636,2	2 484,8	2 789,4	2 735,2
Europe	2 594,6	2 459,2	8 331,1	8 411,7
International	2 144,9	1 652,5	3 030,1	2 996,9
TOTAL	7 375,7	6 596,5	14 150,6	14 143,8

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011

Notes annexes aux états financiers consolidés

3.4 Réconciliation de l'EBITDA avec le Résultat Opérationnel Courant

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	561,5	436,7
(-) Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	528,8	477,2
(-) Paiements en actions (IFRS 2)	14,0	9,9
(-) Charges nettes décaissées des concessions	128,2	118,5
EBITDA	1 232,5	1 042,3

3.5 Réconciliation des capitaux employés aux rubriques de l'état de situation financière

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
(+) Immobilisations incorporelles et corporelles nettes	12 444,5	12 634,0
(+) <i>Goodwills</i> nets	3 098,4	3 128,0
(+) Titres disponibles à la vente (hors VMP)	492,6	509,8
(+) Prêt et créances au coût amorti	753,4	806,2
(+) Participation dans des entreprises associées	433,5	443,3
(+) Créances clients et comptes rattachés	4 225,4	3 871,8
(+) Stocks	299,2	273,1
(+) Autres actifs courants et non courants	1 196,0	1 202,6
(-) Provisions et pertes/gains actuariels sur retraites	(1 528,4)	(1 563,5)
(-) Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(2 583,3)	(2 878,6)
(-) Autres passifs courants et non courants	(4 560,7)	(4 160,8)
(-) Autres passifs financiers	(120,0)	(122,1)
CAPITAUX EMPLOYÉS	14 150,6	14 143,8

NOTE 4 Compte de résultat

4.1 Résultat opérationnel courant

Les variations du résultat opérationnel courant sont commentées dans le rapport d'activité (voir chapitre 4 du présent document).

4.2 Résultat des activités opérationnelles

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	30 juin 2010
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	561,5	436,7
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	(3,5)	1,0
Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers	(6,6)	(70,8)
Restructurations	(11,0)	(50,2)
Effets de périmètre	2,4	364,7
Autres éléments non récurrents	38,5	(5,7)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	581,3	675,7

4.2.1 Pertes de valeur sur actifs corporels, incorporels et financiers

En millions d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
PERTES DE VALEURS :		
Goodwills	–	(4,8)
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	(2,4)	(55,7)
Actifs financiers	(6,2)	(21,4)
Total	(8,6)	(81,9)
REPRISES DE PERTES DE VALEUR :		
Immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	1,1	0,2
Actifs financiers	0,9	10,9
Total	2,0	11,1
TOTAL	(6,6)	(70,8)

Au-delà des tests de perte de valeur systématiques annuels relatifs aux *goodwills* et aux immobilisations incorporelles non amortissables réalisés au second semestre, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur sur l'ensemble des *goodwills*, immobilisations corporelles et incorporelles. Les pertes de valeur éventuelles résultent de la comparaison entre la valeur comptable de l'actif concerné et sa valeur recouvrable (c'est-à-dire sa valeur d'utilité qui résulte soit d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés, soit d'une valeur de marché).

4.2.1.1 Pertes de valeur sur *goodwills*

Au 30 juin 2011 comme au 30 juin 2010, les tests ponctuels menés sur les *goodwills* n'ont donné lieu à la constatation d'aucune perte de valeur significative.

4.2.1.2 Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles

Ce poste ne présente pas de montant significatif au 30 juin 2011.

Au 30 juin 2010, cette ligne enregistrait principalement, d'une part les conséquences comptables sur la valeur des actifs des difficultés rencontrées dans le secteur du recyclage des plastiques et des pneumatiques (Déchets Europe), et d'autre part celles liées à la sous-rentabilité prolongée d'activités périphériques dans le secteur Eau Europe. Enfin, ce montant incluait aussi l'impact de l'incendie d'un centre de tri en Allemagne.

4.2.2 Restructurations

Au 30 juin 2011, ce poste ne présente pas de montant significatif. Au 30 juin 2010, ce montant comportait principalement les coûts liés au plan de restructuration, décidé par Agbar et ses filiales, dont l'impact en contribution au résultat des activités opérationnelles était de 34,2 millions d'euros.

4.2.3 Effets de périmètre

Au 30 juin 2011, aucun effet de périmètre significatif n'a été constaté.

Au 30 juin 2010, en application de la norme IFRS 3 révisée, ce poste comprenait :

- une plus-value de 120 millions d'euros pour réévaluation, à une juste valeur de 149 millions d'euros, des intérêts précédemment détenus par Lyonnaise des Eaux dans les huit sociétés paritaires dont elle avait pris le contrôle, à l'occasion du décroisement des participations dans les filiales communes avec Veolia-Eau ;
- une plus-value de 167 millions d'euros pour réévaluation, à une juste valeur de 1 374 millions d'euros, des intérêts précédemment détenus dans Agbar, à l'occasion de sa prise de contrôle par SUEZ ENVIRONNEMENT.

Dans les deux cas, les frais externes liés à ces opérations étaient inclus dans ce poste.

Le poste incluait également au 30 juin 2010, un montant de 81 millions d'euros correspondant au résultat de cession des titres de la société des Eaux de Marseille et de la société des Eaux d'Arles à Veolia-Eau par Lyonnaise des Eaux dans le cadre du décroisement des sociétés « paritaires ».

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011

Notes annexes aux états financiers consolidés

4.2.4 Autres éléments non récurrents

Au 30 juin 2011, le poste inclut principalement la plus-value de cession réalisée par Degrémont lors de la vente de son siège social à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), telle que décrite dans la Note 2 « Opérations majeures », pour 34 millions d'euros.

Au 30 juin 2010, cette ligne n'enregistrait pas de montant significatif.

4.3 Résultat financier

En millions d'euros	30 juin 2011			30 juin 2010		
	Charges	Produits	TOTAL	Charges	Produits	TOTAL
COÛT DE LA DETTE NETTE	(222,8)	30,3	(192,5)	(218,8)	31,0	(187,8)
Charges d'intérêts sur dette brute	(210,4)	-	(210,4)	(184,7)	-	(184,7)
Résultat de change sur dettes financières et couvertures	(12,4)	-	(12,4)	-	22,0	22,0
Résultat latent des couvertures économiques sur emprunts	-	4,1	4,1	(34,1)	-	(34,1)
Résultat sur trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	-	24,9	24,9	-	8,0	8,0
Coûts d'emprunts capitalisés	-	1,3	1,3	-	1,0	1,0
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS (a)	(43,8)	53,8	10,0	(39,3)	39,0	(0,3)
RÉSULTAT FINANCIER	(266,6)	84,1	(182,5)	(258,1)	70,0	(188,1)

(a) Le rendement des actifs de couverture qui figurait en réduction des charges de « désactualisation des provisions » a été reclassé vers les « autres produits financiers ». Les données au 30 juin 2010 ont été retraitées à des fins de comparabilité.

Le coût de la dette nette augmente de près de 5 millions d'euros comparativement à juin 2010. Cette variation s'explique notamment par :

- L'impact de la prise de contrôle d'Agbar au 1^{er} juin 2010, consolidé en intégration globale depuis lors ;
- Les effets de variations du résultat de change sur dettes financières et du résultat des couvertures sur emprunts, directement liées

à l'évolution des taux de change sur le premier semestre 2011 comparativement au premier semestre 2010.

Les autres produits et charges financiers varient de près de 10 millions d'euros du fait, principalement, de l'augmentation des dividendes reçus par les différentes holdings du Groupe, en provenance de filiales non consolidées.

4.4 Impôts

En millions d'euros	30 juin 2011	30 juin 2010
Résultat net (a)	320,4	442,3
Charge totale d'impôt sur les bénéfices comptabilisée en résultat (b)	(92,4)	(58,3)
Quote-part de résultat des entreprises associées (c)	14,0	13,0
RÉSULTAT AVANT IMPÔT ET RÉSULTAT DES ENTREPRISES ASSOCIÉES (a) - (b) - (c) = (d)	398,8	487,6
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT -(b) / (d)	23,2 %	12,0 %

Le taux effectif d'impôt du Groupe ressort à 23,2 % au 30 juin 2011 contre 12,0 % au 30 juin 2010.

Au 30 juin 2011, il s'explique d'une part par le fait que de nombreuses sociétés opérationnelles du Groupe sont implantées dans des pays appliquant des taux d'imposition plus faibles qu'en France ; cet effet

est renforcé par rapport à l'année dernière du fait de l'intégration globale des activités chiliennes d'Agbar depuis le 1^{er} juin 2010. Il s'explique d'autre part par une reprise de provision suite à l'extinction d'un risque fiscal pour 32 millions d'euros ; retraité de cet élément, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2011 ressortirait à 31 %.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011

Notes annexes aux états financiers consolidés

Au 30 juin 2010, il résultait principalement de l'impact de l'imposition à taux réduit ou de la non-imposition des plus-values générées par les opérations de prise de contrôle d'Agbar en Espagne et de décroisement des participations communes dans l'eau avec Veolia-Eau en France. Retraité de ces éléments, le taux effectif d'impôt au 30 juin 2010 serait ressorti à 36 %.

Par ailleurs, l'ensemble des actifs d'impôts différés sur reports déficitaires dans le cadre de l'intégration fiscale française continue d'être reconnu de la même manière que les années précédentes.

NOTE 5 Résultat par action

	30 juin 2011	30 juin 2010
Numérateur (en millions d'euros)		
Résultat net part du Groupe	221,0	386,5
- coupon attribuable aux porteurs des titres super subordonnés émis par SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY	(11,9)	-
Résultat net part du Groupe ajusté	209,1	386,5
Dénominateur (en millions)		
Nombre moyen pondéré et ajusté d'actions en circulation ^(a)	488,6	489,4
Résultat par action (en euros)		
Résultat net part du Groupe par action	0,43	0,79
Résultat net part du Groupe par action dilué	0,43	0,79

(a) Les nombres moyens d'actions en circulation au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010 tiennent compte prorata temporis de l'impact du versement du dividende en actions le 27 juin 2011.

Les plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés ainsi que les plans d'options de souscription et d'achats d'actions réservés aux salariés n'ont pas d'impact à ce stade.

NOTE 6 Goodwills et immobilisations

<i>En millions d'euros</i>	Goodwills	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles
A. Valeur brute au 31 décembre 2010	3 228,8	5 662,6	14 816,1
Acquisitions	-	161,3	322,6
Cessions	-	(17,5)	(142,9)
Variations de périmètre	51,5	(15,6)	181,4
Ecarts de conversion	(82,2)	(17,8)	(502,0)
Autres	(0,5)	21,3	72,3
Au 30 juin 2011	3 197,6	5 794,3	14 747,5
B. Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2010	(100,8)	(1 883,8)	(5 960,9)
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	-	(144,2)	(369,2)
Cessions	-	15,9	131,4
Variations de périmètre	-	1,5	(6,0)
Ecarts de conversion	1,6	25,0	181,8
Autres	-	(26,0)	(62,7)
Au 30 juin 2011	(99,2)	(2 011,6)	(6 085,6)
C. Valeur nette comptable = A + B			
au 31 décembre 2010	3 128,0	3 778,8	8 855,2
Au 30 juin 2011	3 098,4	3 782,7	8 661,9

Les variations de périmètre correspondent essentiellement :

- pour les *goodwills*, à la prise de contrôle de WSN Environmental Solutions en Australie comme décrit en Note 2 « Opérations majeures », et à l'entrée en consolidation de plusieurs entités précédemment non-consolidées dans le segment Eau Europe
- pour les immobilisations incorporelles, à la perte de contrôle de Jiangsu Water comme décrit en Note 2 « Opérations majeures » conduisant à son intégration proportionnelle au 30 juin 2011
- pour les immobilisations corporelles, à la prise de contrôle de WSN Environmental Solutions en Australie

Concernant WSN Environmental Solutions, ces montants sont provisoires, dans la mesure où la comptabilisation du regroupement d'entreprises sera finalisée au cours du second semestre 2011.

Pour l'ensemble des *goodwills*, en l'absence d'identification d'indice de perte de valeur sur le premier semestre 2011, aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée au 30 juin 2011.

Les écarts de conversion sur la valeur brute des immobilisations corporelles sont essentiellement constatés sur le peso chilien (-263 millions d'euros) et le dollar américain (-153 millions d'euros).

NOTE 7 Instruments financiers

7.1 Actifs financiers

Les différents actifs financiers sont les suivants :

En millions d'euros	30 juin 2011			31 décembre 2010		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Titres disponibles à la vente	477,6	-	477,6	517,7	-	517,7
Prêts et créances au coût amorti	620,3	4 358,5	4 978,8	611,9	4 066,1	4 678,0
Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)	620,3	133,1	753,4	611,9	194,3	806,2
Clients et autres débiteurs	-	4 225,4	4 225,4	-	3 871,8	3 871,8
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	104,5	17,7	122,2	171,2	273,9	445,1
Instruments financiers dérivés (cf Note 7.4)	104,5	5,8	110,3	171,2	9,2	180,4
Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés	-	11,9	11,9	-	264,7	264,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	2 032,7	2 032,7	-	1 826,5	1 826,5
TOTAL	1 202,4	6 408,9	7 611,3	1 300,8	6 166,5	7 467,3

La variation des postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés » depuis le 31 décembre 2010 s'explique d'une part par un choix de politique de placement qui a privilégié en 2011 des dépôts sur des

comptes rémunérés plutôt que des placements en SICAV, et d'autre part par le financement de diverses opérations (service de la dette, dividende ...).

Titres disponibles à la vente

Les mouvements s'analysent de la manière suivante :

En millions d'euros

Au 31 décembre 2010	517,7
Acquisitions	12,0
Cessions (valeur comptable cédée)	(3,0)
Variation de juste valeur enregistrée en capitaux propres	(21,3) ^(a)
Variation de juste valeur enregistrée en résultat	(5,8)
Variations de périmètre, change et divers	(22,0) ^(b)
Au 30 juin 2011	477,6

(a) Provient principalement de la variation de juste valeur des titres Acea.

(b) Provient essentiellement de l'entrée en consolidation de sociétés filiales de Lyonnaise des Eaux France acquises en 2010.

La valeur des titres disponibles à la vente détenus par le Groupe dans l'état de situation financière consolidé s'élève à 477,6 millions d'euros au 30 juin 2011. La valeur comptable des titres cotés est égale à 167,2 millions d'euros, celle des titres non cotés à 310,4 millions d'euros.

Les acquisitions de la période concernent notamment les achats de titres de la société FM Real par SITA CZ pour un montant total de

3,3 millions d'euros et de titres des sociétés Bayle et Haustete par SITA France pour un montant total de 4,5 millions d'euros.

Le Groupe a examiné la juste valeur des différents titres disponibles à la vente, afin de déterminer au cas par cas, en fonction de l'ensemble des informations disponibles et compte tenu du contexte actuel de marché, s'il y avait lieu de comptabiliser des pertes de valeur.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011

Notes annexes aux états financiers consolidés

Pour les titres cotés, parmi les éléments pris en considération, le Groupe estime qu'une baisse du cours de plus de 50 % en dessous du coût historique ou qu'une baisse du cours en dessous du coût historique pendant plus de 12 mois consécutifs sont des indices de perte de valeur.

Après examen, le Groupe estime qu'il n'y a pas de perte de valeur significative à constater en compte de résultat sur les titres disponibles à la vente.

Une variation à la baisse de 10 % des cours de bourse des titres cotés aurait un impact d'environ -16,7 millions d'euros sur les capitaux propres du Groupe.

La principale ligne de titres non cotés concerne Aguas de Valencia, dont la valorisation est réalisée à partir d'une analyse multicritères (DCF, multiples).

Les profits et pertes enregistrés en capitaux propres et en résultat sur les titres disponibles à la vente sont les suivants :

En millions d'euros	Dividendes		Évaluation ultérieure		Résultat de cession
		Var. de juste valeur	Effet de change	Perte de valeur	
Capitaux propres*	-	(21,3)	-	-	-
Résultat	27,5	-	-	(5,8)	2,1
Total au 30 juin 2011	27,5	(21,3)	-	(5,8)	2,1
Capitaux propres*	-	6,6	-	-	-
Résultat	16,1	-	-	(4,3)	(2,0)
Total au 31 décembre 2010	16,1	6,6	-	(4,3)	(2,0)

* Hors effet d'impôt

7.2 Passifs financiers

Les passifs financiers sont comptabilisés soit :

- au coût amorti pour les dettes financières, les dettes fournisseurs et autres créanciers, et les autres passifs financiers
- à la juste valeur par résultat pour les instruments financiers dérivés

Les différents passifs financiers sont les suivants :

En millions d'euros	30 juin 2011			31 décembre 2010		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dettes financières	7 710,0	1 924,2	9 634,2	8 333,9	1 306,2	9 640,1
Instruments financiers dérivés (cf Note 7.4)	65,4	30,6	96,0	108,6	40,6	149,2
Fournisseurs et autres créanciers	-	2 583,3	2 583,3	-	2 878,7	2 878,7
Autres passifs financiers	119,9	-	119,9	122,1	-	122,1
TOTAL	7 895,3	4 538,1	12 433,4	8 564,6	4 225,5	12 790,1

7.3 Endettement financier net

7.3.1 Endettement financier net par nature

En millions d'euros	30 juin 2011			31 décembre 2010		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Encours des dettes financières	7 701,8	1 897,7	9 599,5	8 313,7	1 202,1	9 515,8
Impact du coût amorti	(15,1)	26,5	11,4	(26,3)	104,1	77,8
Impact de la couverture de juste valeur ^(a)	23,3	-	23,3	46,5	-	46,5
DETTES FINANCIÈRES	7 710,0	1 924,2	9 634,2	8 333,9	1 306,2	9 640,1
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette au passif ^(b) (cf Note 7.4)	31,9	28,4	60,3	73,1	38,6	111,7
DETTE BRUTE	7 741,9	1 952,6	9 694,5	8 407,0	1 344,8	9 751,8
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf Note 7.1)	-	(11,9)	(11,9)	-	(264,7)	(264,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(2 032,7)	(2 032,7)	-	(1 826,5)	(1 826,5)
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette à l'actif ^(b) (cf Note 7.4)	(70,2)	-	(70,2)	(135,0)	-	(135,0)
TRÉSORERIE ACTIVE	(70,2)	(2 044,6)	(2 114,8)	(135,0)	(2 091,2)	(2 226,2)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	7 671,7	(92,0)	7 579,7	8 272,0	(746,4)	7 525,6
Encours des dettes financières	7 701,8	1 897,7	9 599,5	8 313,7	1 202,1	9 515,8
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat hors dérivés (cf Note 7.1)	-	(11,9)	(11,9)	-	(264,7)	(264,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	(2 032,7)	(2 032,7)	-	(1 826,5)	(1 826,5)
ENDETTEMENT NET HORS COÛT AMORTI ET EFFETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	7 701,8	(146,9)	7 554,9	8 313,7	(889,1)	7 424,6

(a) Ce poste correspond à la revalorisation de la composante taux des dettes dans le cadre d'une stratégie de couverture de juste valeur.

(b) Il s'agit de la juste valeur des dérivés affectés économiquement à la dette, qualifiés ou non de couverture.

7.3.2 Émissions obligataires

Le 5 mai 2011, SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a lancé une opération combinée de rachat et d'échange obligataire sur la souche 2014, émise en 2009 et portant un coupon fixe de 4,875 %. À l'issue du processus, 338 millions d'euros d'obligations à échéance 2014 ont été rachetées et échangées dans le cadre de l'émission d'une souche obligataire à 10 ans, échéance mai 2021, pour un montant total de 500 millions d'euros, portant un coupon fixe de 4,078 %.

La souche 2014 était couverte par des *swaps* de variabilisation qualifiés de *fair value hedge*, qui ont été débouclés à hauteur du montant échangé. Par ailleurs, la nouvelle souche 2021 a été partiellement couverte par des *swaps* de variabilisation eux aussi qualifiés de *fair value hedge*, à hauteur de 350 millions d'euros.

Dans le cadre de la politique de gestion des risques du Groupe, les émissions obligataires réalisées en 2009, 2010 et 2011 font l'objet d'une couverture pour limiter l'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt ou de change. La sensibilité de la dette (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) au risque de taux et de change est présentée en Note 8 « Gestion des risques liés aux instruments financiers ».

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011

Notes annexes aux états financiers consolidés

7.3.3 Variation de l'endettement financier net

Sur le premier semestre 2011, l'endettement financier net a augmenté de 54,1 millions d'euros, essentiellement pour les raisons suivantes :

- le paiement des dividendes versés en numéraire aux actionnaires de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a généré une augmentation de 68,8 millions d'euros de l'endettement net ;
- l'acquisition de WSN Environmental Solutions par SITA Australia a généré une augmentation de 137,8 millions d'euros de l'endettement net ;
- les variations de change ont entraîné une baisse de 139,0 millions d'euros de l'endettement net.

7.3.4 Ratio d'endettement

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Endettement financier net	7 579,7	7 525,6
Total Capitaux propres	6 532,9	6 626,8
Ratio d'endettement	116,0%	113,6%

7.4 Instruments financiers dérivés

ACTIFS FINANCIERS DÉRIVÉS

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011			31 décembre 2010		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	70,2	-	70,2	135,0	-	135,0
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières (cf Note 8.1)	-	2,8	2,8	-	3,4	3,4
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	34,3	3,0	37,3	36,2	5,8	42,0
TOTAL	104,5	5,8	110,3	171,2	9,2	180,4

PASSIFS FINANCIERS DÉRIVÉS

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011			31 décembre 2010		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Instruments financiers dérivés relatifs à la dette	31,9	28,4	60,3	73,1	38,6	111,7
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières (cf Note 8.1)	-	0,7	0,7	-	0,5	0,5
Instruments financiers dérivés relatifs aux autres éléments	33,5	1,5	35,0	35,5	1,5	37,0
TOTAL	65,4	30,6	96,0	108,6	40,6	149,2

Ces instruments sont mis en place dans le cadre de la politique de gestion des risques du Groupe et sont analysés en Note 8.

CLASSIFICATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET JUSTE VALEUR PAR NIVEAU

Au cours du premier semestre 2011, le Groupe n'a procédé à aucun changement significatif de classification d'instruments financiers et n'a constaté aucun transfert significatif entre différents niveaux de juste valeur.

NOTE 8 Gestion des risques liés aux instruments financiers

Le Groupe utilise principalement des dérivés pour couvrir son exposition aux risques de marché, de contrepartie et de liquidité.

La politique de gestion des risques est décrite en Note 14 des états financiers consolidés au 31 décembre 2010.

8.1 Risque de marché

8.1.1 Risques de marché sur matières premières

8.1.1.1 Opérations de couverture

Le Groupe engage des opérations de couverture de flux (*cash flow hedges*) sur les carburants et l'électricité telles que définies par IAS 39, en utilisant les instruments dérivés proposés sur les marchés de gré à gré, qu'ils soient fermes ou optionnels, mais toujours réglés en trésorerie. L'objectif du Groupe est de se prémunir contre les évolutions défavorables des prix de marché pouvant en particulier affecter ses coûts d'approvisionnement.

8.1.1.2 Juste valeur des instruments financiers dérivés sur matières premières

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sur matières premières aux 30 juin 2011 et 31 décembre 2010 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	30 juin 2011				31 décembre 2010			
	Actifs		Passifs		Actifs		Passifs	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Couverture de flux	2,8	-	0,7	-	3,4	-	0,5	-
TOTAL	2,8	-	0,7	-	3,4	-	0,5	-

8.1.2 Risque de change

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion, c'est-à-dire que son état de situation financière et son compte de résultat sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères hors zone Euro (risque translationnel). Le risque de conversion est essentiellement concentré sur les participations détenues aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Chili et en Australie. En matière d'investissement dans des devises n'appartenant pas à la zone Euro, la politique de couverture du Groupe consiste à créer des passifs libellés dans la devise des flux de trésorerie générés par ces actifs.

Parmi les instruments de couverture utilisés, la souscription d'emprunts dans la devise considérée constitue la couverture la plus naturelle. Le Groupe utilise également des produits dérivés de change (*swaps* de change) qui permettent de créer synthétiquement des dettes en devises.

L'analyse de la sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers dérivés de taux d'intérêt et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de change, le calcul de sensibilité consiste à évaluer l'impact dans les comptes consolidés d'une variation de cours de change de plus ou moins 10 % par rapport au cours de clôture.

Impact sur le résultat :

Une variation des cours de change des devises contre euro n'a d'impact en résultat que sur les actifs et passifs libellés dans une autre devise que la devise de reporting des sociétés les portant à leur état de situation financière et dans la mesure où ces actifs et passifs n'ont pas été qualifiés de couvertures d'investissements nets. Une variation uniforme de plus ou moins 10 % des devises contre l'euro aurait un impact en résultat de plus ou moins 3,6 millions d'euros.

Impact sur les capitaux propres :

Pour les passifs financiers (dettes et dérivés) qualifiés de couverture d'investissement net, une variation uniforme de plus ou moins 10% des devises contre l'euro aurait un impact en capitaux propres de plus ou moins 123,7 millions d'euros. Cette variation est compensée par un effet de sens inverse sur l'investissement net en devises couvertes.

8.1.3 Risque de taux d'intérêt

L'objectif du Groupe est de réduire son coût de financement en limitant l'impact des variations de taux d'intérêt sur son compte de résultat.

La politique du Groupe est d'opérer une diversification des références de taux de la dette nette entre taux fixe et taux variable. L'objectif est de disposer d'une répartition équilibrée entre les différentes références de taux à horizon moyen terme (5 à 15 ans), la répartition pouvant évoluer en fonction du contexte de marché.

Ainsi, le Groupe a recours à des instruments de couverture (notamment à des *swaps*), afin de se protéger des augmentations de taux d'intérêt dans les devises dans lesquelles l'endettement a été souscrit.

L'analyse de la sensibilité a été établie sur la base de la situation de l'endettement net (y compris instruments financiers de taux d'intérêt et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité consiste à calculer l'impact d'une hausse des taux de plus ou moins 1 % par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

Impact sur le résultat :

Une variation de plus ou moins 1 % des taux d'intérêt court terme (uniforme pour toutes les devises) sur le nominal de la dette nette à taux variable, et les jambes à taux variable des dérivés, générerait sur la charge nette d'intérêts, une perte ou un gain de 24,7 millions d'euros.

Une augmentation de 1% des taux d'intérêts (identique pour toutes les devises) générerait, en compte de résultat, un gain de 3,1 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés non documentés comme instruments financiers de couverture. Une diminution de 1 % des taux d'intérêts générerait a contrario une perte de 3,1 millions d'euros.

Impact sur les capitaux propres :

Une variation uniforme de plus ou moins 1 % de l'ensemble des courbes de taux d'intérêt (identique pour toutes les devises) générerait, sur les capitaux propres, un gain ou une perte de 24,0 millions d'euros lié à la variation de juste valeur des dérivés documentés en couverture de flux de trésorerie.

8.2 Risque de contrepartie

Le Groupe est exposé, par ses activités opérationnelles et financières, aux risques de défaillance de ses contreparties (clients, fournisseurs, intermédiaires, banques) lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

8.2.1 Activités opérationnelles

L'encours des créances clients et autres débiteurs dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

En millions d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture				Actifs dépréciés ^(a)	Actifs non dépréciés non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois	au delà d'1 an	Total	Total	Total	
Clients et autres débiteurs							
au 30 juin 2011	229,1	52,7	35,0	316,8	340,2	3 779,3	4 436,3
au 31 décembre 2010	335,7	26,7	48,0	410,4	204,1	3 461,4	4 075,9

(a) Cet agrégat correspond à la valeur nominale des créances clients et autres débiteurs qui font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale.

Le Groupe estime n'être exposé à aucun risque significatif en terme de concentration de crédit compte tenu de la diversité de son portefeuille clients.

8.2.2 Activités financières

Risque de contrepartie lié aux prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs)

L'encours des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) dont l'échéance est dépassée est analysé ci-après :

En millions d'euros	Actifs non dépréciés échus à la date de clôture au delà d'1 an				Actifs dépréciés (a)	Actifs non dépréciés non échus	Total
	0-6 mois	6-12 mois		Total	Total	Total	
Prêts et créances au coût amorti (hors clients et autres débiteurs)							
au 30 juin 2011	-	-	0,1	0,1	115,3	758,0	873,4
au 31 décembre 2010	-	-	0,1	0,1	118,4	808,0	926,6

(a) Cet agrégat correspond à la valeur nominale des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) qui font l'objet d'une dépréciation partielle ou totale.

L'encours des prêts et créances au coût amorti (hors créances clients et autres débiteurs) ne comprend pas les éléments de perte de valeur et de coût amorti pour respectivement 117,2 millions d'euros et 2,8 millions d'euros au 30 juin 2011. L'évolution des prêts et créances au coût amorti est présentée en Note 7.1.

Risque de contrepartie lié aux activités de placement

Le Groupe est exposé au risque de contrepartie sur le placement de ses excédents (trésorerie et équivalents de trésorerie) et au travers de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Dans le cas des instruments financiers, ce risque correspond à la juste valeur positive.

Le Groupe place la majorité de ses excédents de trésorerie et négocie ses instruments financiers de couverture avec des contreparties de premier plan. Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de contrepartie, le Groupe a mis en place des procédures de gestion et de contrôle basées, d'une part sur l'habilitation des contreparties en fonction de leurs ratings externes, de leurs surfaces financières et

d'éléments objectifs de marché (*Credit Default Swap*, capitalisation boursière), et d'autre part sur la définition de limites de risques.

Au 30 juin 2011, le total de la trésorerie disponible du Groupe (constituée de trésorerie et équivalents de trésorerie et d'actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat) est de 2 114,8 millions d'euros.

Seul le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie », représentant un montant de 2 032,7 millions d'euros, est soumis au risque de contrepartie. La décomposition des contreparties par type de notation sur ce poste est la suivante :

Risque de contrepartie lié aux activités de placement	30 juin 2011			31 décembre 2010		
	Investment Grade (a)	Sans notation (b)	Non Investment Grade (b)	Investment Grade (a)	Sans notation (b)	Non Investment Grade (b)
% de l'exposition aux contreparties	92 %	2 %	6 %	93 %	2 %	5 %

(a) Contreparties dont la notation minimale est BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's.

(b) L'essentiel de ces deux expositions est porté par des sociétés consolidées dans lesquelles existent des intérêts minoritaires ou par des sociétés du Groupe opérant dans des pays émergents, où la trésorerie n'est pas centralisable et est donc placée localement.

Par ailleurs au 30 juin 2011, aucune contrepartie externe au Groupe GDF SUEZ ne représentait plus de 22 % des placements des excédents (% pondéré du risque estimé de chaque placement en fonction de sa nature, sa devise et sa maturité), contre 20 % au 31 décembre 2010.

Risque de contrepartie lié aux autres actifs

Concernant les autres actifs, la part des actifs dépréciés reste peu significative par rapport au montant total du poste. Le Groupe estime

par ailleurs ne pas être exposé au risque de contrepartie sur ces actifs.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011

Notes annexes aux états financiers consolidés

8.3 Risque de liquidité

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe pourrait être exposé à un risque de manque de liquidités l'empêchant de faire face à ses engagements contractuels.

La liquidité repose sur le maintien de disponibilités et de facilités de crédit confirmées. Le Groupe dispose de facilités de crédit confirmées compatibles avec sa taille et les échéances auxquelles il doit faire face. Le montant de ces facilités de crédit confirmées représente 3 213,2 millions d'euros au 30 juin 2011, dont 2 213,8 millions d'euros de lignes disponibles et non tirées.

Si le montant des lignes disponibles reste assez similaire à celui du 31 décembre 2010, il est à noter que le « Club Deal » de 1,5 milliard d'euros signé en février 2010 a été renégocié en mars 2011 permettant une amélioration très significative des conditions financières et un allongement de la durée initiale puisque l'échéance est désormais en février 2016. Par ailleurs, un accord de financement de 350 millions d'euros entre GDF SUEZ et SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY a été conclu avec une échéance en juillet 2013 en substitution du Master agreement signé en 2008 et échu au 31 décembre 2010.

66 % des lignes de crédit totales et 76 % des lignes non tirées sont centralisées. Aucune de ces lignes centralisées ne contient de clause de défaut liée à des ratios financiers ou à des niveaux de notation.

Au 30 juin 2011, les ressources bancaires représentent 29,6 % de la dette brute (hors découverts bancaires, coût amorti et effet des dérivés). Les financements par les marchés de capitaux (recours à la titrisation pour 2,7 % et à des emprunts obligataires pour 56,8 %) représentent 59,5 % de la dette brute.

La trésorerie, composée de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des actifs financiers qualifiants et désignés à la juste valeur par résultat, nets des découverts bancaires, s'élève à 1 476,5 millions d'euros au 30 juin 2011.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité et par nature de prêteurs sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Total	2011	2012	2013	2014	2015	Au-delà de 5 ans
Dette financière souscrite auprès de GDF SUEZ	178,9	28,4	6,0	6,0	6,0	106,0	26,5
Dette financière obligataire ou bancaire	9 420,6	871,3	1 127,5	340,0	1 327,6	280,0	5 474,2
Total	9 599,5	899,7	1 133,5	346,0	1 333,6	386,0	5 500,7

Par ailleurs, au 30 juin 2011, les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité et par nature sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Total	2011	2012	2013	2014	2015	Au-delà de 5 ans
Emprunts obligataires	5 129,9	15,3	81,9	19,7	1 062,0	79,0	3 872,0
Tirages sur facilités de crédit	999,4	103,1	327,9	1,1	83,4	-	483,9
Emprunts sur location financement	543,2	37,4	56,3	56,0	49,2	48,3	296,0
Autres emprunts bancaires	1 675,8	68,7	398,4	251,4	116,8	127,7	712,8
Autres emprunts	603,3	27,3	269,0	17,8	22,2	131,0	136,0
Découverts bancaires et comptes courants de trésorerie	647,9	647,9					
Encours des dettes financières	9 599,5	899,7	1 133,5	346,0	1 333,6	386,0	5 500,7
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(11,9)	(11,9)	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 032,7)	(2 032,7)	-	-	-	-	-
Endettement net hors coût amorti et effets des instruments financiers dérivés	7 554,9	(1 144,9)	1 133,5	346,0	1 333,6	386,0	5 500,7

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011

Notes annexes aux états financiers consolidés

Les flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières par date de maturité sont les suivants :

En millions d'euros	Total	2011	2012	2013	2014	2015	Au-delà de 5 ans
Flux contractuels d'intérêts non actualisés sur l'encours des dettes financières	3 851,9	223,1	385,9	369,8	327,4	302,3	2 243,5

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des dérivés (hors matières premières) enregistrés au passif et à l'actif par date de maturité sont les suivants :

En millions d'euros	Total	2011	2012	2013	2014	2015	Au-delà de 5 ans
Dérivés (hors matières premières)	44,3	11,6	15,5	10,9	3,9	2,1	0,3

Afin de refléter au mieux la réalité économique des opérations, les flux liés aux dérivés enregistrés au passif et à l'actif présentés ci-dessus correspondent à des positions nettes. Par ailleurs, les valeurs présentées ci-dessus sont de signe positif dans le cas d'un actif, et de signe négatif dans le cas d'un passif.

Les facilités de crédit confirmées non utilisées ont les échéances suivantes :

En millions d'euros	Total	2011	2012	2013	2014	2015	Au-delà de 5 ans
Facilités de crédit confirmées	2 213,8	208,0	208,5	406,0	112,2	100,0	1 179,1

Au 30 juin 2011, si l'on exclut la ligne de 350 millions d'euros entre GDF SUEZ et SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, aucune contrepartie ne représentait plus de 8 % des programmes de lignes de crédit confirmées non tirées.

NOTE 9 Provisions

En millions d'euros	31 décembre 2010	Dotations	Reprises pour utilisation	Reprises pour excédent	Variations de périmètre	Variation liée à la désactualisation (a)	Ecart de change	Autres (b)	30 juin 2011
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme	490,7	18,5	(28,7)	-	(0,2)	6,9	(12,7)	(13,9)	460,6
Risques sectoriels	103,7	0,6	(1,4)	-	0,5	-	(0,1)	6,5	109,8
Garantie	29,3	0,9	(1,2)	-	0,1	-	(0,3)	(0,2)	28,6
Risques fiscaux, autres litiges et réclamations	266,0	3,7	(10,0)	(32,1)	(3,8)	-	(0,3)	1,2	224,7
Reconstitution de sites	540,4	11,1	(17,3)	-	11,7	9,3	(7,5)	13,3	561,0
Restructurations	54,7	2,4	(28,3)	-	0,6	-	0,4	(1,0)	28,8
Autres risques	171,7	30,0	(25,3)	-	9,2	0,3	(2,4)	(15,2)	168,3
TOTAL PROVISIONS	1 656,5	67,2	(112,2)	(32,1)	18,1	16,5	(22,9)	(9,3)	1 581,8

(a) L'effet de désactualisation portant sur les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme correspond à la charge d'intérêts sur les engagements de retraite, nette du rendement attendu sur les actifs de couverture.

(b) La colonne « Autres » se compose notamment, pour les avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme, des gains et pertes actuariels générés en 2011 et comptabilisés en réserves.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY AU 30 JUIN 2011

Notes annexes aux états financiers consolidés

La variation du total des provisions pour risques et charges au 30 juin 2011 par rapport au 31 décembre 2010 provient pour l'essentiel :

- d'une reprise de provision suite à l'extinction d'un risque fiscal pour – 32 millions d'euros ;
- de la variation des provisions pour reconstitution de sites hors effet de change pour 28,1 millions d'euros ;
- de la diminution des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme pour 17,4 millions d'euros nets, hors effet de change dû notamment à des modifications sur les régimes de retraite au Royaume-Uni (taux d'inflation inférieur et plafonnement des hypothèses d'augmentation salariale) ;
- du paiement au 1^{er} semestre 2011 par Agbar des coûts de restructuration provisionnés en 2010 pour 15,2 millions d'euros ;
- des effets de change pour – 22,9 millions d'euros qui sont principalement générés par les filiales nord-américaines et anglaises.

Les flux de dotations, reprises et variations liées à la désactualisation présentés ci-dessus, sont ventilés de la façon suivante dans le compte de résultat consolidé au 30 juin 2011 :

<i>En millions d'euros</i>	(Reprises) / Dotations nettes
Résultat des activités opérationnelles	(41,1)
Autres produits et charges financiers	16,5
Impôts	(36,0)
TOTAL	(60,6)

NOTE 10 Paiements fondés sur des actions

Les montants comptabilisés au titre des paiements fondés sur des actions sont les suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Charge de la période	
	30 juin 2011	30 juin 2010
Plans de stock-options et d'actions de performance	(4,7)	(5,0)
Accord d'intéressement de portée mondiale (attribution gratuite d'actions)	(8,4)	(4,1)
Augmentations de capital réservées aux salariés	(0,9)	(0,4)
TOTAL	(14,0)	(9,5)

Ces charges sont comptabilisées conformément aux dispositions d'IFRS 2. Toutes les opérations et attributions antérieures à 2011 sont décrites dans la Note 23 des états financiers consolidés au 31 décembre 2010 du Document de Référence 2010 de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

GDF SUEZ a lancé un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions au bénéfice de ses salariés au titre de l'année 2011. Compte tenu des liens actionnaires avec SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, le Conseil d'administration de GDF SUEZ du 22 juin 2011 a décidé d'attribuer gratuitement dix actions GDF SUEZ à chaque salarié du Groupe SUEZ ENVIRONNEMENT. Les impacts de ce plan sont non significatifs dans les comptes au 30 juin 2011.

NOTE 11 Litiges

Les litiges et arbitrages présentés ci-après sont comptabilisés en passifs ou présentés à titre d'information. En dehors des litiges présentés ci-dessous à titre d'information, le Groupe n'a pas identifié d'autres passifs éventuels significatifs, la probabilité de sortie de ressources dans le cadre de ses engagements étant considérée comme faible.

11.1 Concurrence et concentrations

Inspection menée par la Commission Européenne

La Commission Européenne a procédé, au cours du mois d'avril 2010, à des inspections dans les locaux de différentes sociétés françaises actives dans le secteur de l'eau et de l'assainissement concernant leur éventuelle participation à des pratiques contraires aux articles 101 et 102 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne. Des inspections ont ainsi été menées au sein de SUEZ ENVIRONNEMENT et de Lyonnaise des Eaux.

Un déplacement accidentel de scellé apposé sur une porte est survenu dans les locaux de Lyonnaise des Eaux durant l'inspection.

Le 21 mai, en application du chapitre VI du règlement (CE) n°1/2003, la Commission a décidé d'ouvrir une procédure relative à cet accident à l'encontre de SUEZ ENVIRONNEMENT.

Dans le cadre de cette procédure, SUEZ ENVIRONNEMENT a activement collaboré et communiqué en toute transparence à la Commission les éléments relatifs à cet incident malencontreux.

En application du règlement pré-cité, la Commission a adressé le 20 octobre 2010 une notification de griefs à SUEZ ENVIRONNEMENT ainsi qu'à Lyonnaise des Eaux. SUEZ ENVIRONNEMENT et Lyonnaise des Eaux ont répondu à la notification de griefs en date du 8 décembre 2010 sans contester le déplacement accidentel du scellé.

Compte tenu de la coopération immédiate et constructive de SUEZ ENVIRONNEMENT et de sa filiale, la Commission a décidé de fixer le montant de l'amende pour bris de scellé à 8 millions d'euros et l'a notifié le 24 mai 2011 aux entreprises. Il ne sera pas fait appel de cette décision.

11.2 Litiges et arbitrages

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit

nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante. Le montant des provisions constituées à ce titre au 30 juin 2011 s'élève à 224,7 millions d'euros (hors litiges argentins).

Société des Eaux du Nord

Des négociations ont été engagées depuis 2008 entre la Communauté Urbaine de Lille Métropole (LMCU) et la société des Eaux du Nord (SEN), filiale de Lyonnaise des Eaux, dans le cadre de la révision quinquennale du contrat de gestion de la distribution d'eau potable. Ces négociations portent notamment sur des avenants anciens, signés en 1996 et 1998, et aujourd'hui remis en cause par la collectivité.

LMCU et la SEN sont en désaccord sur la remise en cause de ces avenants. Pour arbitrer ce sujet technique et ancien, LMCU et SEN ont décidé conjointement fin 2009, comme cela est prévu au contrat, de faire appel à une commission arbitrale indépendante. Cette commission présidée par Monsieur Michel Camdessus, ancien Directeur Général du Fonds Monétaire International a rendu ses conclusions le 30 mars 2010.

Malgré les conclusions du rapport de la commission, et à l'occasion du Conseil Communautaire du 25 juin 2010, LMCU a voté des projets unilatéraux d'avenants au contrat qui comprenaient notamment l'émission d'un titre de recettes d'un montant de 115 millions d'euros à l'encontre de la SEN. Ce titre a été émis en date du 29 juillet 2010.

Deux recours tendant à l'annulation de la délibération du 25 juin 2010 ainsi que des avenants unilatéraux pris en son application ont été introduits devant le tribunal administratif de Lille en date du 6 septembre 2010 par la SEN ainsi que par Lyonnaise des Eaux en sa qualité d'actionnaire de la SEN.

Litiges argentins

En Argentine, les tarifs applicables aux contrats de concession ont été bloqués par une loi d'urgence publique et de réforme du régime des changes (Loi d'Urgence) en janvier 2002 empêchant ainsi l'application des clauses contractuelles d'indexation des tarifs en cas de dépréciation du peso argentin par rapport au dollar américain.

En 2003, SUEZ – désormais GDF SUEZ – et ses co-actionnaires, concessionnaires des eaux de Buenos Aires et de Santa Fe ont entamé des procédures d'arbitrage contre l'Etat argentin en sa qualité de concédant, dans le but de faire appliquer les clauses contractuelles des contrats de concession devant le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI) conformément aux traités bilatéraux franco-argentins de protection des investissements.

Ces procédures d'arbitrage CIRDI visent à obtenir des indemnités pour compenser la perte de valeur des investissements consentis depuis le début de la concession, suite aux mesures adoptées par l'Argentine après la promulgation de la Loi d'Urgence susmentionnée. Le CIRDI a reconnu sa compétence pour statuer dans les deux affaires en 2006. Les audiences ont eu lieu dans le courant de l'année 2007 pour les deux arbitrages. Parallèlement aux procédures CIRDI, les sociétés concessionnaires Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe se sont vues contraintes d'entamer des procédures de résiliation de leur contrat de concession devant les juridictions administratives locales.

Toutefois, la situation financière des sociétés concessionnaires s'étant dégradée depuis la Loi d'Urgence, la société Aguas Provinciales de Santa Fe a annoncé sa mise en liquidation judiciaire lors de son Assemblée Générale du 13 janvier 2006.

Parallèlement, la société Aguas Argentinas a demandé à bénéficier du « Concurso Preventivo » (comparable à la procédure française de redressement judiciaire). Dans le cadre de cette procédure de redressement judiciaire, une proposition concordataire opérant novation du passif admissible de la société Aguas Argentinas a reçu l'approbation des créanciers et a été homologuée par le juge de la faillite le 11 avril 2008. Le règlement du passif est en cours. La proposition prévoit un premier paiement de 20 % (soit l'équivalent d'environ 40 millions de dollars) lors de l'homologation et un second paiement de 20 % en cas d'indemnisation par l'État argentin. SUEZ et Agbar, en tant qu'actionnaires de contrôle, ont décidé de soutenir financièrement Aguas Argentinas pour faire face à ce premier paiement et ont versé respectivement, lors de l'homologation, la somme de 6,1 et 3,8 millions de dollars américains.

Pour mémoire, SUEZ et SUEZ ENVIRONNEMENT ont – préalablement à la fusion de SUEZ avec Gaz de France et à la mise en bourse de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY – conclu un accord portant transfert économique au profit de SUEZ ENVIRONNEMENT des droits et obligations liés aux participations détenues par SUEZ dans Aguas Argentinas et Aguas Provinciales de Santa Fe.

Le Groupe estime que les provisions qui sont comptabilisées dans les comptes relatives à ces litiges sont appropriées.

Par deux décisions datées du 30 juillet 2010, le CIRDI a reconnu la responsabilité de l'État argentin dans la résiliation des contrats de concession d'eau et d'assainissement de Buenos Aires et de Santa Fe.

Ces deux décisions de principe seront suivies de la détermination définitive du montant de la réparation au titre des préjudices subis.

Novergie

Novergie Centre Est, filiale à 100 % de SUEZ ENVIRONNEMENT exploitait une usine d'incinération de déchets ménagers à Gilly-sur-Isère à côté d'Albertville (Savoie), construite en 1984 et appartenant à la société d'économie mixte SIMIGEDA (syndicat intercommunal mixte de

gestion des déchets du secteur d'Albertville). En 2001, des taux élevés de dioxine ont été relevés à proximité de l'usine d'incinération et le Préfet de Savoie a ordonné la fermeture de l'usine en octobre 2001.

Des plaintes avec constitution de partie civile furent déposées en mars 2002 contre notamment le président du SIMIGEDA, le Préfet du département de la Savoie et Novergie Centre Est pour empoisonnement, mise en danger de la vie d'autrui, et coups et blessures non intentionnels, au titre d'une pollution causée par l'usine d'incinération. Au 1^{er} semestre 2009, la Cour de Cassation a confirmé la décision de la chambre de l'instruction de la Cour d'Appel de Lyon rejetant une constitution de parties civiles.

Novergie Centre Est a été mise en examen le 22 décembre 2005 pour les chefs de mise en danger de la vie d'autrui et de violation de la réglementation administrative.

Dans le cadre de la procédure, les expertises judiciaires demandées ont établi qu'il n'y avait pas d'augmentation du nombre de cancers parmi les populations riveraines.

Le 26 octobre 2007, le juge d'instruction en charge du dossier a prononcé un non-lieu à l'encontre des personnes physiques mises en examen pour mise en danger d'autrui. En revanche, le juge a ordonné le renvoi du SIMIGEDA et de Novergie Centre Est devant le tribunal correctionnel d'Albertville pour avoir fait fonctionner l'incinérateur « sans autorisation préalable, en raison de la caducité de l'autorisation initiale par suite des changements significatifs des conditions d'exploitation ». La chambre de l'instruction de la Cour d'Appel de Chambéry en date du 9 septembre 2009 a confirmé la décision de non-lieu pour mise en cause de la vie d'autrui pour les employés de Novergie.

Novergie Centre Est, constatant que les principaux responsables des infractions reprochées ne seraient pas présents à l'audience du tribunal correctionnel, a déposé une plainte contre X pour entrave à la justice et organisation frauduleuse de l'insolvabilité en date du 28 septembre 2010.

L'audience devant le tribunal correctionnel s'est tenue le 29 novembre 2010.

Le 23 mai 2011, le tribunal correctionnel a rendu un jugement imposant à Novergie Centre Est une amende de 250 000 euros.

Novergie Centre Est a interjeté appel du jugement.

United Water (État de New York)

En mars 2008, certains riverains de la rivière Hackensack dans le comté de Rockland (État de New York) ont déposé auprès de la Cour Suprême de l'État de New York, une réclamation d'un montant total de 66 millions (ultérieurement porté à 130) de dollars américains à l'encontre de United Water (New York) à la suite d'inondations consécutives à des pluies torrentielles.

Ces riverains allèguent un défaut d'entretien du réservoir et du barrage de Lake deForest attenant au réservoir de Lake deForest qui, à la suite de ces pluies torrentielles, n'aurait pas fonctionné correctement et n'aurait pas permis un déversement progressif des eaux dans la rivière Hackensack sur laquelle il est érigé, causant ainsi des inondations chez ces riverains. Le réseau d'évacuation des eaux pluviales dont United Water est l'opérateur se déversant en amont du barrage, les riverains, pourtant situés en zone inondable, réclament à l'encontre de United Water des dommages et intérêts compensatoires d'un montant de 65 millions de dollars américains ainsi que des dommages et intérêts punitifs d'un montant équivalent alléguant une négligence dans l'entretien du barrage et du réservoir de Lake DeForest.

La société United Water estime ne pas être responsable des inondations ni de l'entretien du barrage et du réservoir et que les plaintes ne devraient pas pouvoir prospérer. United Water a déposé une « motion to dismiss » en juillet 2009 visant à faire juger qu'elle n'avait pas l'obligation d'exploiter le barrage en tant qu'ouvrage de prévention des inondations. Le rejet de cette demande prononcé le 27 août 2009 a été confirmé le 1^{er} juin 2010. United Water a interjeté appel de cette dernière décision.

La demande de dommages et intérêts punitifs a été rejetée en date du 21 décembre 2009, puis confirmée le 11 février 2010 suite à l'appel interjeté par les riverains.

La demande de dommages et intérêts punitifs a été définitivement rejetée le 31 mai 2011. Une décision sur le fond du dossier n'est pas attendue avant le premier semestre 2012.

Cette réclamation a été déclarée aux compagnies d'assurance.

United Water (Indiana)

United Water Services Inc et le « Gary Sanitary district » ont signé le 10 avril 1998 un contrat d'une durée de 10 ans portant sur l'exploitation et la maintenance d'une usine de traitement des eaux usées. Ce contrat a été reconduit pour 5 ans en mai 2008.

Le 20 octobre 2008, à la demande du Department of Justice (DOJ) de l'État de l'Indiana, une inspection a été conduite au sein des installations gérées par United Water afin de rechercher les preuves d'une atteinte éventuelle à l'environnement.

À la suite de ces investigations, le DOJ a contesté le protocole afférent à la prise d'échantillons d'effluents avant déversement. La position du DOJ a été totalement rejetée par United Water.

Au surplus, aucun dommage à l'environnement n'a été relevé par le DOJ ni aucune intention de United Water de se soustraire à la réglementation applicable démontrée.

De multiples réunions se sont tenues entre United Water et le DOJ afin de mettre un terme à cette procédure dans des conditions acceptables

pour les deux parties. À l'automne 2010, le DOJ a fait part à United Water qu'il n'était pas prêt à un accord.

Le 8 décembre 2010, United Water Services Inc et deux de ses employés ont été inculpés par un grand jury fédéral pour non respect des dispositions du Clean Water Act.

Aucune décision judiciaire ne devrait intervenir avant un délai de 9 à 12 mois.

Utility Workers Union of America et Food & Water Watch ont, le 9 juin 2011, introduit une plainte contre United Water en vertu des Principes Directeurs pour les entreprises multinationales adoptés par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE).

La plainte a été soumise dans le contexte de la renégociation du régime de retraite menée par United Water.

SITA Australia

En novembre 2008, des habitants du quartier de Brookland Greens Estate situé dans la banlieue de la ville de Casey – État de Victoria, Australie – ont intenté une « class action » devant la Cour Suprême de l'État de Victoria à l'encontre de la ville de Casey.

Du biogaz (mélange de méthane et de dioxyde de carbone) produit par la décharge de Stevensons Road – et appartenant à la ville – migrerait par le sous-sol et menacerait des habitations construites à proximité. Les plaignants invoquent une perte de valeur de leurs habitations et demandent à ce que la juridiction saisie détermine le montant du préjudice.

En avril 2009, la ville de Casey a appelé SITA Australia en garantie au titre de prestations de services fournies par SITA Australia entre 2003 et 2007 en relation avec la fermeture et le recouvrement de la décharge.

En août 2009, un mur de ceinturage a été réalisé par la ville de Casey autour de la décharge afin d'endiguer le phénomène migratoire.

SITA Australia ainsi que d'autres intervenants ont été également mis en cause directement par les plaignants en date du 15 novembre 2009.

Une médiation organisée entre les différentes parties au cours du mois de mai 2010 a mis en évidence que le mur de ceinturage ne permettait pas d'endiguer totalement la migration du biogaz.

Une seconde séance de médiation organisée en septembre 2010 n'a pas permis d'avancer sur la solution technique ni de constater un accord entre les différentes parties.

Un accord transactionnel, intervenu en date du 23 mai 2011 entre les riverains et la ville de Casey, a mis fin à la « class action » et subrogé la ville dans les droits des riverains.

Le litige devrait être examiné par la Cour Suprême de l'État de Victoria au cours du premier semestre 2012.

Cette réclamation a été déclarée aux compagnies d'assurance.

11.3 Litiges en matière fiscale

Sociedad General de Aguas de Barcelona

Agbar a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux essentiellement en matière d'impôt sur les sociétés.

Ainsi, Agbar a reçu une notification de redressements de l'administration fiscale espagnole portant sur les exercices 1995 à 1998, faisant état d'un redressement d'un montant de 28 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 12 millions d'euros. Agbar a également reçu une notification de redressements portant sur les exercices 1999 à 2001, faisant état d'un redressement d'un montant de 41 millions d'euros majoré de pénalités d'un montant de 25 millions d'euros. De plus, en mai 2009, Agbar a été notifiée au titre des exercices 2002 à 2004 d'un redressement de 60,5 millions d'euros sans pénalités de retard.

La société a contesté en justice ces redressements motivés, pour chaque période vérifiée, de façon analogue par l'administration fiscale. En effet, elle considère que les arguments de cette dernière ne sont pas fondés.

En mai 2007, le tribunal administratif a rendu son jugement relatif aux exercices 1995 à 1998 : il a réduit le montant du redressement à 21 millions d'euros et a annulé les pénalités. Néanmoins, Agbar a fait appel de ce jugement sur la partie du redressement maintenue. Dans ce cadre, la Cour d'Appel a d'ores et déjà rendu sa décision au titre de l'exercice 1998 puis des exercices 1995, 1996 et 1997. Ces quatre décisions ont fait l'objet d'un recours, introduit d'une part par Agbar au titre de 1998 et d'autre part par l'État espagnol au titre de 1995, 1996 et 1997, devant la Cour Suprême.

Par ailleurs, en mai 2008, le tribunal administratif a annulé les pénalités portant sur les exercices 1999 à 2001 mais a maintenu la quasi-totalité du redressement. En conséquence, Agbar a fait appel de ce jugement en juillet 2008 : la partie du redressement maintenue est actuellement en cours d'instruction.

Enfin, en juin 2009, Agbar a saisi le tribunal administratif afin de contester les redressements effectués au titre des exercices 2002 à 2004.

Lyonnaise des Eaux et ses filiales

Pour le calcul de la taxe professionnelle, Lyonnaise des Eaux France et ses filiales sont en discussion avec la Direction Générale des Impôts. Ces discussions portent sur la méthode d'évaluation à retenir pour les équipements et biens mobiliers (EBM) relevant du domaine concédé financés par le délégataire.

Dans ce cadre, des propositions de redressements de la taxe professionnelle 2007 ont déjà été reçues par les sociétés Lyonnaise des Eaux, Société des Eaux de l'Essonne, Eau du Sud Parisien, Eau & Force, Société des Eaux du Nord, SERAM, Stéphanoise des Eaux, SDEI, SEVESC, Société Provençale des Eaux, Gaz et Eaux, Sogest et Société des Eaux de l'Est.

Des propositions similaires sont attendues pour la taxe professionnelle des années 2008 et 2009. Elles concernent également la société Martiniquaise des Eaux. Le litige devient sans objet à compter de 2010 compte tenu de l'abrogation de la taxe professionnelle.

NOTE 12 Transactions avec des parties liées

L'objet de la présente note est de présenter les transactions qui existent entre le Groupe et ses parties liées, au sens de la norme IAS 24. S'agissant d'une clôture intermédiaire, les transactions avec les principaux dirigeants ainsi que les engagements avec les parties liées ne seront pas détaillés dans la présente note.

Par ailleurs, seules les opérations significatives sont décrites ci-dessous.

12.1 Transactions avec GDF SUEZ et les sociétés liées à GDF SUEZ

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2011	31 déc. 2010	30 juin 2010
Transactions avec GDF SUEZ :			
Achats/ventes de biens et services	(3,0)	(19,2)	(7,9)
Dettes non financières	8,1	13,9	6,0
Créances non financières	0,6	1,0	1,1
Créances au coût amorti	27,7	28,7	29,5
Transactions avec les sociétés liées à GDF SUEZ :			
Achats/Ventes de biens et services	(3,3)	(18,2)	(9,5)
Produits financiers	8,1	30,4	16,1
Charges financières	(6,9)	(70,2)	(33,4)
Créances non financières	31,6	28,2	28,4
Créances financières	1,0	-	12,8
Dettes non financières	1,3	1,9	2,8
Encours dettes financières hors instruments financiers	178,9	210,0	1 977,3
Instruments financiers dérivés relatifs aux matières premières	-	0,5	6,0
Intérêts courus non échus	-	0,3	19,8
Trésorerie active	2,7	4,1	446,3

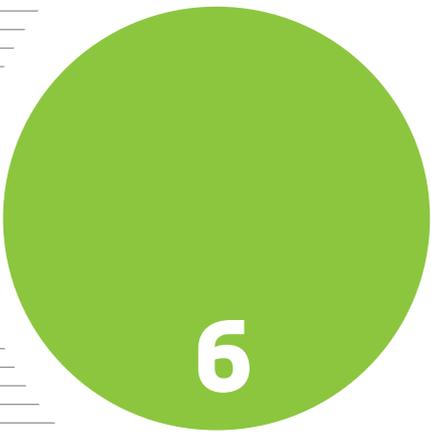
La diminution significative des dettes financières envers les sociétés liées à GDF SUEZ, entre juin 2010 et juin 2011, est la conséquence de l'engagement pris, en 2009, par le Groupe SUEZ ENVIRONNEMENT de rembourser sur deux ans ses emprunts à court terme vis-à-vis de GDF SUEZ Finance, filiale de GDF SUEZ.

12.2 TRANSACTIONS RÉALISÉES AVEC DES CO-ENTREPRISES ET DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les transactions avec les co-entreprises et les sociétés associées sont essentiellement constituées d'échanges de prestations techniques au sein du périmètre Degrémont, notamment concernant les projets Melbourne (Australie) et Mapocho (Chili).

NOTE 13 Événements postérieurs à la clôture

Il n'y a eu aucun événement significatif postérieur à la clôture.



6

DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Paris, le 3 août 2011

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés du 1^{er} semestre 2011 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jean-Louis Chaussade
Directeur Général
SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3.1 « Normes IFRS, amendements et interprétations de l'IFRIC dont l'application est obligatoire en 2011 » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés condensés, qui expose l'incidence des nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire.

2. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 3 août 2011

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Thierry Blanchetier

Isabelle Massa

ERNST & YOUNG et Autres

Charles-Emmanuel Chosson

Pascal Macioce



SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 034 831 164 EUROS
433 466 570 R.C.S. NANTERRE
SIÈGE SOCIAL : TOUR CB21, 16 PLACE DE L'IRIS
92040 PARIS LA DÉFENSE - FRANCE

WWW.SUEZ-ENVIRONNEMENT.COM